

La prévention de la maltraitance ne peut se construire que grâce au concours de tous les professionnels proches des familles : puéricultrices, enseignants, assistants sociaux, éducateurs, psychologues, médecins...

Mais comment veiller à ce que cette prévention ne soit pas une charge de plus et au contraire une manière de consolider une cohérence entre et au cœur des différents niveaux en présence : les décideurs, les professionnels et les familles ? L'auteur montre à quel point cela implique une culture et un soin particulier aux articulations entre la politique menée par les pouvoirs publics et celle mise en œuvre par les institutions, associations, professionnels... vis-à-vis des enfants et de leurs parents.

Comprendre les mécanismes psychiques mobilisés dans les dynamiques maltraitantes et lors de faits divers tragiques, ainsi que leurs répercussions sur les professionnels, fonde cette voie de la prévention. Ce texte en est un éclairage partant de questions concrètes et contemporaines.

Vincent Magos est psychanalyste et psychodramatiste. Également spécialiste en santé publique, il a créé différentes structures de prévention dans les domaines de la promotion de la santé, du SIDA et de la maltraitance dont Yapaka qu'il a dirigé pendant une quinzaine d'années. Actuellement, il se consacre au travail clinique et de supervision.

yapaka.be

Coordination de la prévention
de la maltraitance
Secrétariat général

Fédération Wallonie-Bruxelles
de Belgique
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
yapaka@yapaka.be



PRÉVENIR LA MALTRAITANCE

VINCENT MAGOS

100 yapaka.be

LECTURES

TEMPS D'ARRÊT

PRÉVENIR LA MALTRAITANCE

Vincent Magos

yapaka.be

Prévenir la maltraitance

Vincent Magos

Temps d'Arrêt/Lectures

Sommaire

Une collection de textes courts destinés aux professionnels en lien direct avec les familles. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes. – 8 parutions par an.

Directrice de collection : Claire-Anne Sevrin assistée de Diane Huppert ainsi que de Meggy Allo, Laurane Beaudelot, Philippe Dufromont, Philippe Jadin et Habiba Mekrom.

Le programme yapaka

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations de la Communauté française de Belgique (Administration générale de l'Enseignement, Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, Administration générale des Maisons de Justice, Administration générale du Sport, Administration générale de la Culture et ONE), la collection « Temps d'Arrêt / Lectures » est un élément du programme de prévention de la maltraitance yapaka.be

Comité de projets : Stéphane Albessard, Mathieu Blairon, Nicole Bruhwyler, Olivier Courtin, Marie Darat, Anne-Marie Dieu, Stephan Durviaux, Nathalie Ferrard, Ingrid Godeau, Louis Grippa, Françoise Guillaume, Pascale Gustin, Françoise Hoornaert, Farah Merzguoui, Jessica Segers, Marie Thonon, Nathalie Van Cauwenberghe, Françoise Verheyen, Juliette Vilet.

Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Éditeur responsable : Frédéric Delcor – Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles.
Février 2018

Construire une culture commune.....	5
Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà	7
La bienveillance	10
Soutenir les parents	11
Être suffisamment bon.	11
La solidarité comme préalable	12
Qui aime bien, sanctionne mais ne châtie point.....	13
Au-delà des gestes, le climat	14
Protéger les enfants.....	16
La protection de l'enfance est de la responsabilité de l'adulte	16
Construire sa protection	17
La fausse aide des dispositifs techniques	17
Les parents « hélicoptères » et l'illusion du risque zéro ...	19
La solution technique du médicament ; l'exemple du TDA-H	20
Construire son intimité.	22
L'incestuel	23
Et dormir avec son enfant ?	24
Les élans amoureux de l'enfant	25
Laisser les enfants être enfants.....	27
Concours de mini-miss	27
Il faut tout un village.....	31
L'intérêt de l'enfant	32
Penser le cadre institutionnel	35
Trop de lois tuent la loi	35
La procédure, liturgie des temps modernes	36
Pile : accabler la victime et privatiser le problème	37
Face : privatiser la solution et faire payer l'utilisateur	39
Soutenir les intervenants.....	41
Éviter la solitude du travailleur de fond.....	41
Penser normal et pathologique	43
L'horreur est l'attraction.....	43
Fantasme et réalité	44
S'opposer au business de l'anxiété	47

Sortir du carcan de la maîtrise	49
Penser le monde virtuel	50
Ouvrir au monde	51
Coder et décoder	52
Pour une culture du jeu	54
Prévenir la violence	55
Le jeu, voie royale de la prévention	56
Les dispositifs de proximité qui font place au jeu	58
Pour clore.....	60

Construire une culture commune

Pour cerner notre propos, il y a lieu de reprendre les notions de prévention primaire, secondaire et tertiaire. Ces distinctions, parfois dépréciées, ont pour avantage de circonscrire avec clarté un domaine et des modalités d'action. La prévention primaire vise à éviter un trouble. On parlera de secondaire pour intervenir dès son repérage et en réduire les conséquences, et de tertiaire pour évoquer la prise en charge et les soins et en amoindrir les effets.

Cela implique que la prévention secondaire et tertiaire doit être confiée à des équipes spécialisées de seconde ligne, tandis que la prévention primaire doit être menée par un maximum d'intervenants de première ligne, c'est-à-dire en contact direct avec la population. D'une part, l'intervenant de première ligne contribue à ce qu'une affection n'apparaisse pas et, d'autre part, face à une situation présumée ou avérée, il ne reste pas seul et en réfère à une équipe spécialisée, parfois appelée « centre de référence », qui va pouvoir l'épauler et si nécessaire prendre le relais. Il y a relativement peu d'équipes de référence, d'abord pour des raisons de rationalité économique, mais surtout parce leur expertise ne peut se fonder que sur une pratique suffisante, une « masse critique » de bénéficiaires. Ces principes généraux sont valables pour tous les domaines : MST, alimentation, cancer du sein...

Dans la mesure où les préventions secondaire et tertiaire relèvent déjà du soin et sont donc du ressort d'un petit nombre de professionnels très formés, ce texte se centrera sur la prévention primaire, prise en charge par tous les professionnels en contact avec la population concernée.

La prévention primaire de la maltraitance des enfants privilégie d'abord le **soutien à la parentalité** qui prend appui sur les compétences existantes ou potentielles des parents, complété par la **protection de l'enfance**. Ce second terme comporte le versant de ce qui va permettre à l'enfant de se développer, de construire son intimité, sa protection... Nous sommes encore dans la prévention primaire mais nous basculons dans la prévention secondaire quand la protection de l'enfant consiste à pallier aux manques des parents, voire à le retirer d'un environnement carencé ou toxique.

Une fois ce champ précisé, il faut ajouter que, pour être efficace, au moins trois éléments doivent être rassemblés : une formation initiale suffisante et des programmes qui se déploient dans une transversalité verticale et horizontale.

La formation des intervenants doit être relativement générale. Si l'intervenant de la sphère éducative, par exemple un enseignant, est suffisamment bien formé à une écoute attentive et au travail de réseau, cela aura des effets tant en prévention de la maltraitance qu'en remédiation scolaire, aide en cas de dyslexie..., tant dans le repérage de la difficulté que dans la manière d'en référer.

La transversalité verticale est celle qui assure une cohérence dans l'axe qui traverse tous les niveaux de la communication : de la plus large à la plus individuelle. Une campagne mass média, une affiche 20m2 ou un spot télévisé adressé à la population générale n'ont de sens que pensés en lien avec le message singulier adressé, dans la relation, par le professionnel. La même cohérence doit être envisagée entre formation et information des professionnels et messages aux usagers, entre la théorie et ses déclinaisons plus concrètes. Sous peine qu'elle soit sans effet, ou contre-productive, il y a lieu de veiller à chaque maillon de la chaîne communicationnelle et aux articulations entre eux tous.

La transversalité horizontale est celle qui traverse les différents secteurs : enseignement, protection mater-

nelle et infantile, aide à la jeunesse, santé mentale, services sociaux... Les objectifs, modes de financement, réglementations de chaque entité administrative ont leur logique propre et impriment une culture, des modalités de pensée et d'action à ses intervenants. Sans une coordination méta - que nous appelons transversalité horizontale - les usagers sont aux prises au morcellement, parfois vécu comme contradictoire si pas chaotique.

Ces trois éléments constituent ce que l'on pourrait dénommer le squelette d'une « culture commune », pensée et organisée par les pouvoirs publics dans une temporalité continue favorisant la maturation. Voyons maintenant de quoi pourrait en être la chair.

Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà

On aimerait croire qu'au fil du temps la médecine ou les sciences sociales assurent un progrès et que nous marchons vers la lumière. De fait, les connaissances progressent, mais pas nécessairement les prescriptions qui en découlent. Prenons, à titre d'illustration, l'allaitement maternel dont il est clairement établi qu'il est bénéfique à l'enfant, notamment en l'aidant à constituer ses défenses. Il est donc logique de le prôner, de limiter la publicité pour produits lactés - et même avec militantisme, là où la poudre de lait mélangé d'eau polluée s'avère particulièrement dangereuse pour le bébé.

À la fin de la seconde guerre mondiale, les professionnels étaient préoccupés par l'état de santé des bébés dans les pouponnières. Bien qu'ils fussent correctement nourris et langés, leur état de santé périlait jusqu'à en arriver souvent à un état de dépression anaclitique. En comparant ces nourrissons avec d'autres enfants élevés par leurs mères en prison, le psychanalyste René Spitz mit à jour ce qu'il appela l'hospitalisme. Depuis lors, les politiques de santé en ont tiré des leçons, jusqu'aux hospitalisations mère-enfant par exemple.

À la suite de Spitz de très nombreux travaux montrèrent qu'un bébé seul cela n'existe pas. Et a fortiori que son développement ne sera pas seulement fonction de ce qu'il va ingurgiter. Plutôt que de parler de la mère, Winnicott préférera utiliser le terme environnement. Il est intéressant de remarquer que, plus récemment, un retour « mécaniciste » a réapparu par la croyance en la prédominance de facteurs biologiques ; les recherches, notamment sur la plasticité du cerveau, en montrèrent cependant les limites. Retenons donc que la manière dont l'enfant se développe est fonction de son environnement : aussi bien les adultes qui en ont la charge que l'espace, la température, le bruit, la permanence... Et cela avant même sa naissance.

On voit ainsi à quel point est large et complexe l'établissement de la relation mère-enfant. Et c'est pourquoi on peut s'étonner que le label « Ami des bébés » se focalise à ce point sur l'allaitement alors que tant d'autres aspects sont importants. Il est bien sûr compréhensible qu'un programme généraliste issu de l'OMS mette, au plan mondial, la priorité sur ce point, mais n'est-il pas regrettable que ses adaptations locales ne prennent pas un peu plus de liberté pour s'intégrer à la culture locale ? Si par exemple, dans leurs règles, il est très justement précisé l'interdiction faite aux différents sponsorings commerciaux, pas une ligne sur la télévision dans les chambres, indicateur très aisément repérable pourtant.

Bébé regarde maman qui regarde la télé. Pas de problème tant qu'elle allaite ?

Se focaliser ainsi sur un seul aspect détourne d'une prise en charge plus globale qui tiendrait compte de tous les autres éléments d'accompagnement qui vont permettre aux parents d'accueillir leur enfant. Il ne faut alors pas s'étonner que cette pression suscite des

protestations, comme celles du collectif de femmes qui rappelaient dans une tribune² que « L'allaitement au sein ou au biberon doit rester un choix personnel. Ce n'est pas à des acteurs privés ou publics de décider pour nous. (...) Il faut également éviter l'autre piège qui nous guette : s'opposer entre femmes. Il ne faut ni culpabiliser les adeptes du biberon, ni moquer celles du sein. Toutes se trouvent confrontées au même problème : le jugement d'autrui. Les premières seraient des infanticides en puissance, les secondes des arriérées. Chaque femme mérite un respect égal dans ses choix personnels. Nous demandons simplement de conserver notre droit à décider sans devoir affronter une culpabilisation permanente. »

Pour être ami des bébés, il faut d'abord être ami des mamans. Tel est un des fils de ce texte.

Revenons à l'expression de Pascal : *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà*. Montaigne était plus tranchant encore : *Chacun appelle barbare ce qui n'est pas de son usage*. Un peu d'humilité donc... La prévention de la maltraitance est une question éminemment culturelle, fonction de la zone géographique, fonction de l'époque.

De la zone géographique : au lecteur qui souhaiterait faire une pause, nous ne pouvons que conseiller de visionner le documentaire de Thomas Balmès : *Bébés*. Le film suit quatre bébés, de leur naissance à leurs premiers pas, dans quatre pays différents : la Mongolie, le Japon, les États-Unis et la Namibie. Tonique !

Pour ce qui en est des époques, parfois même courtes, il est intéressant de prendre en compte les modes. Après une période guimauve, la littérature ou les séries mettent aujourd'hui en avant des « mauvaises mères », position très *trendy* face à laquelle il y a sans doute lieu de rappeler que, si faire la fête, monter des startups ou se centrer sur son épanouissement personnel est certes fort bien et reconfigure

1. Initiative Hôpital Ami des Bébés – OMS/UNICEF - Une démarche de qualité pour la promotion et le soutien de l'allaitement maternel dans les hôpitaux - Guide pratique – Coordination IHAB – 2017 - A télécharger sur health.belgium.be

2. « Allaitement : cessons de culpabiliser les femmes », *Libération* du 3 février 2016.

la géographie du couple, il n'en reste pas moins que les adultes demeurent responsables de leurs enfants.

La bienveillance

Ce relativisme constitue la raison pour laquelle il faut refuser le néologisme de « bientraitance » qui laisse supposer qu'il y aurait des modalités pour bien traiter les enfants, un précis de puériculture, une nouvelle science en voie d'émerger. La langue française dispose d'un très beau mot, la *bienveillance*, qui d'ailleurs a la même étymologie que *bénévole* et suggère un climat d'attention, de disponibilité et d'écoute.

Alors que la notion de bientraitance suggère des préceptes à suivre, celle de bienveillance invite à

- soutenir le processus du devenir parent dans une singularité de relation à son enfant ;
- s'adapter à l'enfant ; il n'est pas un produit d'élevage standardisé mais déjà une personne unique, empreinte de subjectivité, avec laquelle il s'agit d'entrer en dialogue.

Certains verront ici de l'angélisme, ils rappelleront le risque d'un biberon au Coca, les errances de bistro en festival rock, la négligence du bébé laissé seul à sa terreur faite d'absence, de faim et de langes souillés. Et pourtant, aucune liste de conduites « adéquates » n'a jamais aidé un parent en difficulté ; tout au plus pourra-t-il calquer un comportement, sans l'intégrer, ce qui l'amène alors au « faux self », à une personnalité de surface, sans noyau ni consistance sur laquelle l'enfant pourrait s'appuyer.

Mais la bienveillance doit être circulaire, et c'est aussi un des fils de ce texte. Comme des poupées russes, l'attitude des pouvoirs publics conditionne les institutions, le climat au sein de celles-ci a des effets sur les intervenants, lesquels influencent les parents qui, in fine, impriment le quotidien des enfants. Déplions ces différents niveaux.

Soutenir les parents

Être suffisamment bon

À une mère qui lui demandait conseil, Freud répondit : « Quoi que vous fassiez, ce sera mal. » Que l'anecdote soit vraie ou fausse, elle résume assez bien ce que l'on pourrait répondre de manière un peu cash à une mère anxieuse de bien faire. Pas sûr que cela calme beaucoup son angoisse, ni l'aide à comprendre de quoi se départir.

Sans doute est-ce pour cela que la formule de Winnicott a fait florès : une mère *suffisamment bonne* permettra à l'enfant de s'éveiller, de se développer... Ce que Winnicott vise dans son expression *good enough* (on pourrait même proposer *mère acceptable*) c'est d'éviter sentimentalité et idéalisation³.

Telles les jolies mamans photoshoppées, l'imaginaire porté par les médias et la publicité présente une perfection face à laquelle des parents fragiles sont en difficultés. Leur assise narcissique insuffisante peut les amener à se considérer incompetents, ils seront alors en peine de demander de l'aide, voire feront porter sur l'enfant leur attente de réalisation d'eux-mêmes. Autre risque: un narcissisme gonflé les amène à vouloir être parfaits et donc étouffants. Et l'enfant d'être aux prises avec tous ces mouvements.

Avec Winnicott nous pouvons donc penser la parentalité non saturée d'idéal mais aussi, comme nous l'avons vu plus haut, en terme d'environnement, ce qui nous sort à la fois d'une répartition traditionnelle des tâches au sein d'un couple et d'une vision classique des modalités de faire famille.

3. D. W. Winnicott, *Lettre vives*, Gallimard, p. 261 et p. 73 la note du traducteur, Michel Gribinski.

Qui dit environnement ne dit bien sûr pas uniquement réceptacle accueillant, mais aussi toute l'activité psychique qui permet à l'adulte de comprendre son bébé et de s'accorder à ses besoins. Winnicott parle de « préoccupation maternelle primaire » pour évoquer cette douce folie qui permet à la mère de comprendre si bien mimiques, gazouillis et pleurs de son nouveau-né. De nos jours, nous pouvons laisser de côté le qualificatif de « maternelle » ; reste néanmoins indispensable cette préoccupation primaire d'un aîné qui prend sur lui le souci du soin au plus vulnérable, le profond état de dévouement et d'ajustement qui va donner au bébé un sentiment continu d'exister, base de son développement.

La solidarité comme préalable

Penser l'environnement amène à penser bien au-delà de la famille nucléaire et de ses éventuelles défaillances.

Un parent défaillant, négligent voire maltraitant n'est pas nécessairement un « mauvais » parent, ni un pervers. Il peut se trouver en difficulté en raison de sa propre histoire ou d'événements relatifs à sa vie actuelle ; une perte d'emploi, par exemple.

De plus, rien n'est inéluctable, la croyance « enfant maltraité, parent maltraitants » est une ineptie. Il est extrêmement touchant de voir, en consultation, comment des parents se débattent pour sortir du cercle infernal de la répétition de génération en génération.

De la même manière qu'un enfant se développe d'autant mieux qu'il ressentira un amour inconditionnel (y compris dans la sanction), l'adulte devient parent s'il peut expérimenter une solidarité de base, surtout quand il est mal assuré. D'où l'importance de considérer le parent « maltraitant » comme quelqu'un qui nous ressemble. Dans des situations similaires, nous aurions pu également être défaillants ; il nécessite donc aide et solidarité avant répression

(quelquefois nécessaire, ne nous voilons pas la face).

Mais l'intervenant se trouve parfois très démuni : la temporalité du développement de l'enfant ne permet pas d'attendre la maturation parentale. Comment alors venir en aide à l'enfant ? Ici encore, le fait d'être dans un environnement solidaire, de pouvoir compter sur la famille élargie, une amie, un voisin... peut faire toute la différence. Il est des rencontres lumineuses qui changent la vie ; grâce à une famille d'accueil par exemple.

On voit pourquoi il est essentiel que la prévention de la maltraitance soit fondée sur la solidarité et non le soupçon.

Qui aime bien, sanctionne mais ne châtie point

Tout à la découverte de son corps, de son environnement, l'enfant est animé de pulsions. Mais sous peine d'être chaotique, il revient aux adultes de canaliser ces flots de vie dans des berges bienveillantes : les repas pris ensemble, le respect de l'horaire du coucher, le jeu, des activités de plein air, la participation à des mouvements de jeunesse. Mais aussi dans la parole : Attends un peu, Oui, c'est une bonne idée, Non, je ne suis pas d'accord...

En marquant son accord ou sa réprobation, le parent donne des points de repères, il sanctionne. Dans notre langue, sanctionner vaut aussi bien pour le positif que pour le négatif. Un diplôme sanctionne la réussite d'études, vient placer un jalon. Ces balises aident l'enfant à s'y retrouver dans un monde qui lui préexiste. Oui, découvrir que le monde ne se crée pas avec lui, qu'il n'est pas tout-puissant, va l'aider à vivre en société, avec les autres.

Jusqu'il y a peu, ou encore aujourd'hui dans certaines cultures, l'éducation implique la punition, le châtimement, la correction... exprimée par le corps, comme si le

pulsionnel de l'adulte venait répondre en symétrie à celui de l'enfant. Par cette escalade, l'adulte sort de sa place. Sort de ses gongs, dira-t-on ; et ne peut plus alors aider l'enfant à être au monde.

Très, trop souvent, les professionnels se focalisent sur le châtement corporel au point de vouloir que l'État châtie à son tour le parent qu'il faudrait corriger. Malheureusement, cette velléité pose un double problème. Tout d'abord, l'État se placerait ainsi au même plan que le parent qui châtie. Et la punition n'aide pas à réfléchir. Tel ce père burundais à qui le juge avait donné l'injonction d'un suivi psychothérapeutique. Humilié, il arriva à la consultation avec tous ses enfants et déclara : « Le juge estime que je ne m'en occupe pas bien, je vous les confie. » Pas sûr que l'intérêt supérieur des enfants ait été mis en avant.

L'autre écueil consiste à se focaliser sur l'acte et non le climat ou l'intention. Le parent a-t-il été débordé, ou la relation est-elle empreinte de sadisme ? Comme en témoigne ce patient qui, trente ans plus tard, se souvient toujours de son père l'obligeant à recracher le biscuit qu'il n'était pas autorisé à prendre. Jamais il n'a été frappé ; mais, par de petits faits, la violence était inouïe.

Au-delà des gestes, le climat

En se dégageant de l'aspect physique, le professionnel tentera de comprendre ce qui se joue dans une punition. Il ira même jusqu'à voir qu'un enfant peut chercher la fessée comme preuve de son existence, comme manière ultime d'être touché. Il sera aussi capable de reconnaître à quel point un parent peut être adéquat quand, hors de lui, une gifle lui a échappé mais qu'il est ensuite capable de s'excuser, de s'expliquer : le parent apprend alors à l'enfant qu'il n'est pas parfait mais qu'il est nécessaire de répondre de ses erreurs.

Toujours en se dégageant d'un geste symbolique, l'intervenant pourra être attentif aux nombreuses autres manières dont un enfant sera éventuellement fortement blessé. Qu'il s'agisse des humiliations comme punition ou de ces vidéos postées sur Internet⁴ et dans lesquelles l'enfant, innocent de ce qui lui arrive, est mis en position saugrenue voire dangereuse ; ceci afin de récolter un maximum de « Likes ».

Si l'on sait mieux maintenant que la dispute conjugale frappe les enfants qui sont débordés par cette violence, même s'ils ne sont pas présents dans la pièce, on connaît encore trop peu les risques courus par « l'enfant soumis dès petit aux spectacles de scènes sexuelles parentales. L'afflux de stimuli qui s'ensuit est désorganisateur car prématurément érogène et provenant de personnes qui doivent au contraire aider l'enfant à ne pas être débordé par son excitation »⁵ et peut alors se retrouver déprimé ou *agresseur sexuel* alors qu'il n'a que 7 ans.

Maltraitance ou négligence sont hélas à même de se décliner de très nombreuses manières ; d'où la nécessité d'être attentif à un climat plutôt que de se focaliser sur des gestes, des traces, un repérage... Car les velléités de dépistage vont indirectement boucher les oreilles de l'intervenant et empêcher une attention protectrice.

4. Et si on arrêta d'humilier nos enfants sur Internet ? Nadia Daam - Slate - 08.06.2015

5. Maurice Berger, *Voulons-nous des enfants barbares ?* Dunod, 2008, p. 124.

Protéger les enfants

Certains programmes de prévention de la maltraitance visent à apprendre aux enfants à se protéger. Enfin, en principe. Un des plus connus est la « carte de protection » qui réapparaît occasionnellement, sous différents slogans⁶. Parfois la carte reprend des questions telles que : « Je connais la personne. Oui / Non », « Mes parents savent où je suis. Oui/Non », etc. S'il y a trop de « Non », l'enfant doit refuser le contact. Ce type de programme quelque peu caricatural permet de comprendre à quel point les programmes centrés sur la protection de l'enfant s'avèrent à la fois inutiles, inefficaces et contre-productifs.

La protection de l'enfance est de la responsabilité de l'adulte

N'insistons pas sur l'illusion que, en situation concrète de stress, des consignes, bien que préalablement intégrées au plan rationnel, puissent être observées. Il faut surtout rappeler un principe qui doit guider nos programmes : la protection de l'enfant dépend avant tout des adultes et non de l'enfant.

Certes, dès les premières histoires qu'on lui raconte, l'enfant apprend qu'il y a des bons et des méchants. Chose aussi importante pour se débrouiller avec ses propres pulsions agressives qu'avec celles qu'il rencontre. Dans le même mouvement, les fictions avec lesquelles l'enfant se construit présentent trois positions : la victime, l'agresseur et le redresseur de torts. Cette troisième position est celle de l'adulte dans le monde de l'enfance, celle du policier ou du juge en démocratie. Si ces positions ne tiennent pas, arrive la loi du plus fort, la barbarie. C'est la raison pour laquelle il est important que l'éducation de l'enfant soit basée sur la confiance en l'adulte, et non pas sur

une méfiance, source d'angoisse et de replis sur soi. C'est la même confiance qui va permettre à l'enfant de demander de l'aide en cas de difficulté, de se référer à l'enseignant en cas de harcèlement...

Construire sa protection

Oui, mais si l'enfant rencontre un prédateur ?, objectera-t-on.

On ne peut séparer la protection vis-à-vis d'un potentiel abuseur de la façon globale dont un enfant acquiert la capacité de prendre soin de lui-même. Et, à cet égard, tout commence par la manière dont on prend soin de lui. Si l'enfant perçoit que les adultes qui l'entourent veillent sur lui et l'aident à devenir une personne à part entière, il va pouvoir progressivement se construire une assise suffisamment solide et prendre soin de lui.

Cela se passe :

- dans la vie quotidienne : aussi bien dans les choix qui relèvent de l'alimentation qu'en attachant l'enfant à un siège auto ou en respectant son intimité également dans l'apprentissage de se laver.
- dans la relation, dans la parole, dans les explications de la raison pour laquelle l'adulte agit de telle ou telle manière...
- dans la prise de risque mesurée. Aucun enfant ne peut grandir dans de l'ouate ou sous cloche. Pour apprendre à marcher, il faut accepter de tomber. Le développement de l'enfant s'opère dans un mouvement progressif de séparation par rapport à ses parents, mouvement d'autonomie, de prise de risque, voire d'échecs.

La fausse aide des dispositifs techniques

À l'instar de ces programmes contra phobiques pour parents et adultes en recherche d'un apaisement de leur angoisse, un marché foisonnant de dispositifs

6. « La prudence, ça aide. » Voilà un slogan qui aide grave.

techniques vante l'utilité d'une surveillance totale de l'enfant. Pensons à tous ces gadgets, de la camera à la montre géolocalisable, qui visent à garder un œil 24h/24 sur son enfant.

Chaque dispositif technique mérite d'être évalué à l'aulne de ce qu'il permet et de ce qu'il empêche dans le développement de l'enfant, vu à la lumière du mouvement de séparation qui vient d'être mentionné.

Le dispositif protège-t-il d'un danger extérieur plausible ? Tel un siège de sécurité auto mais pas un abri antiatomique.

Le dispositif protège-t-il l'enfant de lui-même, s'il n'est pas encore capable de prendre soin de lui ? Tels les barreaux d'un lit, la barrière d'une cage d'escalier.

Le dispositif vient-il au détriment de la relation et de la confiance dans l'autonomisation ?

Ce dernier point mérite un développement car de très nombreux produits misent sur l'angoisse parentale pour doper leur commercialisation. La figure emblématique serait le harnais (heureusement peu utilisé) qui tient l'enfant en laisse plutôt que de l'accompagner de la main et de la parole. On pourrait dire qu'il en va de même avec les GPS qui cherchent à le tracer ou avec les filtres Internet qui visent à éviter à l'enfant d'accéder à certains contenus.

Le baby-phone vient-il prolonger la préoccupation maternelle primaire ? Sert-il à veiller sur l'enfant malade ? Ou à calmer l'angoisse du parent, qui sans cela viendrait toutes les dix minutes vérifier que l'enfant est toujours en vie ? Chaque dispositif mérite d'être examiné dans son contexte ; il y aura toujours une tension entre vouloir protéger son enfant et en promouvoir l'autonomie, et l'angoisse parentale sera toujours perçue par l'enfant.

Les parents « hélicoptères » et l'illusion du risque zéro

Cette angoisse parentale se déploie dans un monde où, paradoxalement, la velléité du risque zéro côtoie une augmentation des risques majeurs (climats, pollution, malbouffe...), comme si le sentiment de manque de contrôle sur ces risques-là faisaient se rabattre les adultes sur une tentative de maîtrise des risques dans leur zone de proximité. Du coup, les consignes dans les écoles ou mouvements de jeunesse deviennent telles qu'il est parfois bien difficile d'y d'organiser des activités de loisirs.

Or, plus nous protégeons notre enfant et moins nous le protégeons en fait car il n'apprend pas à se débrouiller. C'est tout autant valable pour les risques liés à la prise d'autonomie qu'aux relations. Il n'a pas fait son devoir ? Grande est la tentation de lui faire un mot d'excuse pour réclamer l'indulgence de l'enseignant plutôt que de le laisser s'arranger avec celui-ci. Cette visée surprotectrice de la part des adultes, dénommés outre atlantique « parents hélicoptères », crée des jeunes adultes inhibés⁷, déprimés, ou au contraire persuadés d'être au centre du monde. Bref hors de la vie.

Heureusement, certaines initiatives montrent qu'un mouvement inverse pointe le bout du nez. De plus en plus d'espace de jeux⁸ permettent aux enfants de se confronter aux risques. De même quand les cours de récréation en Angleterre, France et Belgique⁹ accueillent des objets hétéroclites de récupération, la communauté éducative est amenée à reconsidérer l'illusoire risque zéro.

7. Le *Huffington Post* et le *Wall Street Journal* ont rapporté que les jeunes adultes de la génération Y amènent maintenant leurs parents pour passer leurs entretiens d'embauche, et que des entreprises comme Google et LinkedIn organisent des journées « Amène tes parents au boulot ». Slate 03.01.2014)

8. Jeux à l'aire libre. M le magazine du Monde, 17.02.2015.

9. Les Récres Jeu t'aime.

La solution technique du médicament ; l'exemple du TDA-H

On vient d'évoquer les risques que comporte l'utilisation de dispositifs techniques. Le médicament est lui aussi une solution « extérieure » qui parfois court-circuite le développement de l'enfant au sein de sa famille.

Trop souvent, la différence de l'enfant est vue comme une donnée biologique intangible qu'il y aurait lieu de prendre en considération de façon spécifique et dans sa globalité. On peut s'interroger sur les « diagnostics » de haut-potentiels, dyslexiques, TDA-H... apparus ces dernières années. Pour mieux en comprendre les risques, nous prendrons à titre d'illustration le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA-H) et ses traitements, trouble sur lequel depuis plusieurs années le corps médical¹⁰ s'interroge.

Tout d'abord, il faut se questionner sur des dénominations et abréviations qui donnent une teinte scientifique à une difficulté. Ainsi, le bégaiement devient « trouble développemental de la fluence de la parole », la dyslexie « trouble spécifique de l'apprentissage (TSA) »... Sont également apparus le DCP (deuil complexe et persistant) ou le DC : deuil compliqué. Un deuil ne serait-il pas toujours compliqué ? Et que dire du TOP, trouble oppositionnel avec provocation ?

La dénomination TDA-H entre dans cette catégorie et vient fixer l'enfant dans un soi-disant diagnostic. Or, justement, le TDA-H n'est pas une maladie mais une dénomination qui regroupe un ensemble de signes comportementaux : distraction, hyperactivité, impulsivité. Ces signes sont présents chez tous les enfants à des degrés divers, et la limite entre normal et pathologique ne peut être scientifiquement fixée.

10. Cette section est essentiellement reprise de l'appel *TDA-H: une dangereuse surmédicalisation* ? signé par plus de 500 spécialistes dont l'auteur et paru notamment dans *Le Soir* (07/06/2016) et *Le Devoir* (13/07/2016).

À l'inverse d'une maladie, cet ensemble de difficultés n'est pas le fruit d'une cause clairement identifiée. Il est issu de facteurs multiples et variables qui s'influencent mutuellement, ce pourquoi aucun traitement ne peut être donné de manière systématique et isolé.

Croire à la thèse d'une maladie neurodéveloppementale ou neurologique, c'est-à-dire uniquement causée par un dérèglement biologique, relève d'une vision simpliste de la maladie mentale qui est largement dépassée aujourd'hui. Néanmoins bien que les neurosciences aient démontré les interactions entre développement du cerveau et environnement, continuer de mettre en avant l'aspect « médical » d'une difficulté permet de la mettre hors champ éducatif ou psychoaffectif pour la traiter par un apport extérieur : le médicament.

Réfuter la thèse de la maladie ne signifie nullement minimiser l'ampleur des symptômes ou leurs répercussions sur l'enfant et son entourage. Il s'agit, pour chaque enfant rencontré, de chercher à comprendre ses difficultés au regard de sa trajectoire de vie, et non de le réduire à de supposés dysfonctionnements cérébraux. C'est indiquer à l'enfant qu'il ne souffre ni d'une maladie « incurable » ni d'un trouble extérieur à lui ; il dispose alors de prises sur sa vie et la situation peut évoluer.

Alors que la prescription de psychotropes devrait rester exceptionnelle, ceux-ci sont non seulement prescrits plus fréquemment mais aussi à des classes d'âge élargies. En fait, au fur et à mesure de ses éditions, le très critiqué DSM¹¹ (manuel américain de référence en psychiatrie) crée de nouveaux syndromes et élargit les critères d'inclusion de ceux existants. En ce qui concerne le TDA-H, ceci augmente considérablement le nombre d'enfants diagnostiqués et donc potentiellement médiqués.

La dérive commerciale pousse médecins, enseignants et parents à voir dans le médicament une solution

11. C'est la raison pour laquelle on préférerait la CFTMEA (*Classification Française des Troubles Mentaux de l'Enfant et de l'Adolescent*).

simple, rapide et efficace alors que le développement des enfants nécessite temps, espace et mouvements. Leur impulsivité et vivacité sont difficilement compatibles avec les exigences actuelles de performances, réussite, vitesse... Les médicaments donnent l'illusion de résoudre cette délicate équation.

On doit également s'interroger sur le choix du remboursement de ces médicaments au détriment d'autres prises en charge, ou mieux : d'autres modalités d'éducation et de loisir. Il y aurait lieu de rendre nettement plus accessibles la psychomotricité et les consultations psychothérapeutiques, de soutenir des espaces d'accueil parents-enfants, de créer des groupes de parole, de mieux promouvoir le sport, les mouvements de jeunesse, la culture... Et, peu coûteux, le jeu sur lequel nous reviendrons à la fin de ce texte.

Construire son intimité

On l'a dit, dès les premiers instants de la vie l'enfant construit sa protection. Il en va de même pour la construction de son intimité. Au départ, du fait de sa dépendance vis-à-vis de l'adulte, cette intimité est évidemment peu marquée. Au contraire même, dans les soins, l'adulte éveille la sensualité de l'enfant. C'est inévitable. Et l'enfant va devoir décoder toutes les énigmes du monde adulte, les messages verbaux et sensoriels, conscients et inconscients.

Progressivement, notamment dans l'apprentissage de la pudeur, l'enfant construit son intimité. Voilà pourquoi, dans la mesure où ils ne sont pas intégrés à la vie quotidienne, les programmes de prévention du type « Mon corps, c'est mon corps » n'ont aucun sens.

L'enfant découvre qu'il est différent, autonome, séparé, et se construit dans cette différenciation. C'est notamment en constatant que l'enfant expérimente que le parent ne sait pas tout de sa vie. C'est en ayant ses secrets, en fermant la porte, en protégeant son carnet intime ou son smartphone que l'enfant développe cette intimité.

Ses parents l'aident par leur tact et leur discrétion quant à sa vie amoureuse, sexuelle. Attention, ouverture et non envahissement, le dosage est important. Une chose est de dire à sa fille : « Voici les documents, tu vas chez le médecin quand tu veux », une autre est de lui dire : « Allons ensemble chez le médecin, il est temps que tu prennes la pilule ». Sans parler des mères qui, en bonne copines, emmènent leur fille à une démonstration de sextoys ! L'éducation sexuelle mérite également d'être interrogée. Insuffisante pendant des siècles, et aujourd'hui encore dans certaines familles et institutions ; ou inversement, extrême, mêlant approche techniciste, confusion de générations, parfois exhibitionnisme... Ainsi, décrire à des enfants de 12 ans six positions de pénétration vaginale, comment se pratique la sodomie, pourquoi les acteurs des films pornographiques éjaculent hors du vagin de leur partenaire... Proposer aux adolescents de raconter leur première relation sexuelle, leur faire imprimer un clitoris en 3D, faire étudier des textes où des scènes de fellation sont longuement détaillées¹²..., autant d'effraction de l'intimité.

L'incestuel

Chaque culture, chaque famille permet, favorise différemment la construction de l'intimité. À un rythme plus ou moins rapide. Néanmoins la mère seule qui dort avec son fils préadolescent, le père qui entre et s'attarde dans la salle de bain occupée par sa fille aux seins naissants, ou encore les parents ou éducateurs qui visionnent un film porno en présence de jeunes, tout cela relève de ce que l'on peut dénommer l'incestuel.

Pour comprendre ce néologisme proposé par Paul-Claude Racamier, il faut différencier trois niveaux :

- le fantasme incestueux, qui dans les rêveries ou dans les rêves fait partie de la vie psychique *normale* du névrosé (que nous sommes quasi tous) ;

12. Les risques majeurs du programme d'« éducation à la sexualité », Appel du Prof. Maurice Berger 25-05-2017.

- l'inceste, qui met en acte ce fantasme dans les attouchements et/ou pénétration ;
- l'incestuel, qui relève plus d'un climat où le fantasme incestueux est agi dans la vie quotidienne sans qu'il y ait d'acte incestueux sous sa forme génitale.

Cette dernière notion est extrêmement complexe, d'autant qu'elle ne peut être clairement rattachée à tel ou tel acte puisqu'il s'agit avant tout d'un climat. Néanmoins, cette notion est très précieuse à l'intervenant car elle lui permet de penser son malaise : « Il y a quelque chose de puant, de glauque que je n'arrive pas à comprendre dans cette famille. ». Toute équipe devrait envisager cette notion, non pour juger mais pour mieux comprendre l'atmosphère dans laquelle stagnent certains enfants et la manière de les aider au profit de toute la famille.

La confusion symbolique des places et des générations au sein de ces familles fragilisées rencontre l'affaiblissement de la culture ambiante qui tend, au nom d'un culte qui confond le même et l'égal, à brouiller les différences de générations, de sexes, de frontières entre intime et public.

Et dormir avec son enfant ?

Dormir avec son enfant est sans doute une pratique qui fut la nôtre autrefois et reste actuelle dans de nombreuses cultures, voire chez nous dans certaines situations de précarité où cette promiscuité n'est d'ailleurs pas sans poser problèmes.

Aujourd'hui, dormir avec son enfant parce qu'il est malade, a fait un cauchemar, ou durant ses premiers moments de vie relève d'une autre réalité, à comprendre en regard de l'histoire de la famille. Mais l'apparition du *cododo*, terme bien sympathique, donne une teinte moderne à une pratique qui se revendique parfois d'une forme de militance. Symptôme parmi d'autres d'une époque, cet usage posé comme éternel amène une confusion de places et de rythmes. Si,

bien sûr, le *cododo* n'est pas nécessairement incestuel, il peut néanmoins signer une difficulté de séparation parent-enfant : la difficulté d'intégrer le fait qu'il y a deux générations différentes, donc deux mondes différents et que, oui, celui des adultes n'a pas le même horaire que celui des enfants ; et que maintenant c'est l'heure d'aller dormir dans ton lit. Point.

Quant aux pratiques dans d'autres cultures, elles ne peuvent jamais être envisagées hors contexte. Chaque culture a ses propres modalités de protection de l'enfance et de rites de passage qui organisent la séparation, les différenciations entre les âges, les sexes... Ainsi, certains rites d'initiation amènent les enfants à affronter, durant plusieurs semaines dans la forêt, la faim, les intempéries, les serpents, les fauves et les esprits. Difficile à imaginer chez nous.

En creux, on relèvera ici la difficulté dans laquelle sont prises les familles immigrées dont on attendrait parfois qu'elles adoptent nos modes de vie. Elles sont en situation d'acculturation. Imprégnées de la culture d'origine, mais sans l'étayage nécessaire, elles doivent inventer des stratégies d'adaptation aussi bien pour intégrer la culture d'accueil que pour rester loyales envers leurs racines.

Les élans amoureux de l'enfant

Mais dans tous ces enjeux de difficulté de se séparer et d'attraction, l'enfant n'est pas de bois, il est animé de ses propres élans amoureux vis-à-vis des adultes de sa famille, des enseignants... Dans son texte célèbre, *Confusion de langues entre l'adulte et l'enfant*, Sandor Ferenczi montre qu'effectivement l'enfant exprime sa tendresse à l'adulte. C'est d'ailleurs sous ce prétexte qu'opérera le pédophile. Cependant, l'attirance de l'enfant n'a rien à voir avec la passion adulte ; il s'agit de deux *langues* différentes.

« Les séductions incestueuses se produisent habituellement ainsi : Un adulte et un enfant s'aiment ;

l'enfant a des fantasmes ludiques, comme de jouer un rôle maternel à l'égard de l'adulte. Ce jeu peut prendre une forme érotique, mais il reste pourtant toujours au niveau de la tendresse. Il n'en est pas de même chez les adultes ayant des prédispositions psychopathologiques, surtout si leur équilibre ou leur contrôle de soi ont été perturbés par quelque malheur, par l'usage de stupéfiants ou de substances toxiques. Ils confondent les jeux des enfants avec les désirs d'une personne ayant atteint la maturité sexuelle, et se laissent entraîner à des actes sexuels sans penser aux conséquences. »¹³

Dans le même texte, Ferenczi permet de mieux comprendre la complexité de ces situations en mettant en exergue deux mécanismes que nous soulignons : « Les enfants se sentent physiquement et moralement sans défense ; leur personnalité étant encore trop faible pour pouvoir protester, même en pensée, la force et l'autorité écrasante des adultes les rendent muets, et peuvent même leur faire perdre conscience. Mais *cette peur, quand elle atteint son point culminant, les oblige à se soumettre automatiquement à la volonté de l'agresseur, à deviner le moindre de ses désirs, à obéir en s'oubliant complètement, et à s'identifier totalement à l'agresseur.* Par identification, disons par introjection de l'agresseur, celui-ci disparaît en tant que réalité extérieure, et devient intrapsychique. [...] Mais le changement significatif, provoqué dans l'esprit de l'enfant par l'identification anxieuse avec le partenaire adulte, est l'introjection du sentiment de culpabilité de l'adulte : le jeu jusqu'à présent anodin apparaît maintenant comme un acte méritant une punition. »

À l'introjection par l'enfant du sentiment de culpabilité de l'adulte, peut se joindre un sentiment de culpabilité propre, lié au plaisir qu'il a tiré du sentiment d'être l' élu, qu'il est préféré à l'autre parent ou à d'autres membres de la fratrie. Sans compter la culpabilité liée au plaisir physique, les attouchements n'étant pas toujours

vécus sur le versant de la violence – même si sur le fond violence il y a.

Ces mécanismes, très complexes, montrent à quel point l'intervenant de première ligne face à une suspicion d'abus ne doit jamais travailler seul.

Laisser les enfants être enfants

Nous sommes au début du XX^{ème} siècle. Lewis Wickeshine a une formation de sociologue et veut « montrer des choses qui doivent être corrigées ». Connaissant la puissance des médias – il est également photographe – il va, à partir de 1908 et pendant 10 ans, parcourir les États-Unis pour le compte du National Child Labor Committee. Sous le slogan « Let children be children », il dénonce dans ses reportages le travail des enfants. Ses photos, encore célèbres aujourd'hui, contribuèrent à sensibiliser l'opinion publique, et à établir progressivement des législations interdisant ce travail.

Si du chemin reste à faire dans les pays en développement, les choses sont réglées chez nous, trop réglées au point de provoquer un tollé quand des inspecteurs du travail interviennent à Tongeren parce qu'un enfant de 10 ans aide son père à monter un stand¹⁴. « Aider est normal » rappellera d'ailleurs le secrétaire d'État. Aider, oui, mais aussi pouvoir s'identifier à l'adulte, mener avec lui des activités quotidiennes, va permettre de grandir.

Concours de mini-miss¹⁵

Néanmoins, les ressorts de l'identification peuvent être tendus mal à propos, par exemple dans les concours de mini-miss qui interrogent également les modèles offerts par le social. Ceci nous permet d'aborder trois

13. Sandor Ferenczi – Œuvres complètes - Psychanalyse IV – Payot – Pg 130

14. RTBF, 9 et 10 mai 2017.

15. Ce point a déjà fait partiellement l'objet de publications, notamment dans La Libre du 24 septembre 2013.

questions : l'enfermement dans le désir, la gloire parentale et l'hypersexualisation.

Quand le désir des parents emprisonne l'enfant

Pour grandir, l'enfant a besoin d'être porté par le désir de ses parents, mais en même temps il a besoin que ce désir ne l'étrangle pas. L'équilibre est parfois difficile pour les uns comme pour les autres.

Déjà bien avant la naissance, les parents imaginent le futur de leur enfant. De même, en lui donnant son prénom, ils le relient à une figure aimée. Déjà, ils l'espèrent brillant à l'école, charmant en société, et le rêvent astronaute, menuisier ou reprenant l'entreprise familiale. Quoi de plus naturel que de souhaiter le mieux à son enfant ! C'est fort de tous ces vœux que l'enfant s'élève peu à peu. Ce désir soutient ses apprentissages, rendus possibles par le climat de confiance et de sécurité. Dans son lien d'amour et de loyauté envers ses parents, l'enfant leur fait plaisir, contrôle ses pulsions, et acquiert peu à peu, à son rythme, limites et désirs propres.

Mais il arrive que les désirs des parents soient à ce point pressants qu'ils devancent le développement de l'enfant, qu'ils ne permettent pas à celui-ci de savoir ce que, lui, veut faire de sa vie. Ce qui pourrait être encouragement devient obligation ; inconsciemment, l'enfant absorbe le désir de ses parents.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le pousser ainsi vers l'âge adulte n'est pas une bonne préparation car l'enfant n'a pas le temps de sentir ce qu'il désire, de douter, d'essayer, d'apprendre par essais et erreur... Pris dans le désir de l'adulte, il est obligé d'y répondre, au risque d'effets catastrophiques plus tard. Que ce soit à l'adolescence ou à l'âge adulte, tôt ou tard, il sera obligé de faire des choix, de tracer sa voie ; il vaut mieux qu'il ait appris.

Quand l'enfant est la gloire des parents

Parfois, la pression est encore plus forte et l'enfant n'est là que pour permettre aux adultes de se mettre en avant, de réaliser leur propre rêve, de combler leur fragilité. Si leur fille est jolie, gracieuse, charmante, ce n'est qu'en tant que fruit de la création parentale. Si le garçon a de bons résultats scolaires, sportifs, ce n'est pas lui qui réussit mais ce sont ses parents qui sont parvenus à fabriquer ce petit génie. S'il est mis en avant, ce n'est que pour mettre en valeur leur gloire à eux.

S'il est important de sentir la fierté de ses parents à son égard, il est invivable de n'être que leur appendice, leur production, d'être dépossédé de son désir, de son corps parfois. Simple prolongation de ses parents, l'enfant est alors évidé au point qu'à l'adolescence, il trouvera dans des conduites autodestructrices l'unique manière de se séparer, d'extraire, voire de détruire le parent en lui, de retrouver de l'autonomie. Parfois hélas au prix de sa propre destruction.

Comme on le voit, pousser un enfant à devenir champion de tennis, de piano, danseuse étoile ou reine de beauté peut être au profit de l'enfant tout comme à son détriment.

Quand la sexualité adulte joue avec les enfants

Pour grandir la petite fille a besoin de s'identifier à sa mère, aux femmes de son entourage, aux personnes qu'elle admire. C'est ce qui la fait essayer le collier de sa maman ou déclarer qu'elle deviendra maîtresse d'école. À la recherche de ce qui la différencie du petit garçon, elle essaiera les signes justement les plus distinctifs : talons hauts, rouge à lèvres et poupées Barbie, et se rêvera en princesse. Les stéréotypes ne sont jamais que les points de repères des enfants ; et que ces points de repères soient dessinés au gros trait,

quoi de plus normal !¹⁶ C'est donc avec tendresse que l'on peut laisser les petites filles rêver devant leur miroir ou sous le regard enchanté d'un entourage attentif et privé. En laissant la couleur de l'enfance à cette séduction, l'adulte donne à la petite fille le temps de devenir femme, de devenir une femme qui aura pu se constituer son intimité, son identité propre. Il laisse le temps faire son œuvre de maturation, de transformation de la sexualité enfantine en sexualité adulte.

Par contre, quand l'adulte se saisit de la sexualité enfantine pour l'emmener sur son terrain, il abuse de l'enfant. Comme l'indique le langage, les concours de mini-miss considèrent l'enfant comme un adulte en miniature. Or il n'en est rien ; le monde de l'enfance est profondément différent de celui de l'adulte.

C'est la raison pour laquelle la mise en avant des enfants comme des petits adultes, que ce soit dans la publicité, dans les émissions de télévision ou dans les concours de mini-miss, les arrachent à l'enfance pour les projeter violemment dans un monde qui n'est pas le leur, un monde adulte avec ses composantes de sexualité, de séduction, d'excitation... Instrumentalisée au bénéfice du plaisir de l'adulte, la sexualité de l'enfant ne peut suivre son cours et réduit les possibilités pour l'enfant de construire d'abord son intimité et ensuite, comme sujet de désir, des relations amoureuses à un autre, également unique. C'est la porte ouverte à une sexualité de divertissement, sans enjeu, sans relation. C'est la porte ouverte à ces pratiques sexuelles précoces qui interpellent de plus en plus les éducateurs.

S'il y a bien des raisons de regretter les concours de mini-miss, il est cependant assez illusoire de légiférer, comme l'a fait la France, car il se trouvera toujours des entrepreneurs créatifs pour proposer stages et concours de mannequinat ou équivalent. Légiférer, on y reviendra, est souvent court-circuit de la pensée.

16. L'attrait de Daech pour des jeunes filles fragiles serait notamment d'offrir des repères clairs dans un monde qui les aurait perdus. Voir *Le Jihadisme des femmes. Pourquoi elles ont choisi Daech*, Fethi Benslama, FarhadKhosrokhavar, Le Seuil, 2017.

Il faut tout un village...

Nous avons beaucoup évoqué l'enfant abusé ou maltraité, mais parfois les choses sont nettement plus masquées : l'enfant est sage, trop sage. Déjà tout bébé il pressent qu'il doit épargner son entourage du moindre souci. Ses parents font face à un deuil, sont déprimés, toxicomanes... il prend sur lui d'être « sage comme une image » et n'a pas non plus la possibilité d'être un enfant, ce qui aura des effets négatifs à long terme.

Comme on le voit, dans de nombreuses situations il est difficile d'objectiver la maltraitance, parfois même exagéré d'utiliser ce terme. Et pourtant, le professionnel estime qu'il y aurait lieu d'intervenir, d'autant que le repli sur la famille se confirme encore davantage dans les configurations fragilisées ou maltraitantes. Comment faire quand il pressent la toxicité de l'environnement ?

L'expression « Il faut tout un village pour élever un enfant » est revenue à la mode, mais n'est pas toujours suffisamment dépliée. Elle ne mentionne pas seulement que plusieurs adultes doivent s'occuper de (élever) l'enfant, elle indique aussi que tous les adultes qu'il rencontrera peuvent lui servir de figure d'identification ou d'interpellation, comme par exemple ceux qui sont en place de parenté de plaisanterie¹⁷. L'adage indique aussi que l'ensemble des autres enfants lui apprendront qu'il est un parmi d'autres.

On voit alors toute l'importance de la crèche, l'école, les mouvements de jeunesse... pour élargir les horizons des enfants de nos familles nucléaires. On voit aussi toute l'importance de la rencontre du professionnel avec un enfant en difficulté.

17. Dans certaines ethnies des oncles ou des cousins se doivent d'avoir une position de moquerie, voire d'insulte. Cela ouvre l'enfant à une vision relativisée du monde. Sans que cela soit organisé de manière aussi précise, on peut retrouver cette attitude – signe de bonne santé mentale – dans nos familles, tel un jeu relationnel pour désamorcer les tensions.

L'intérêt de l'enfant

La déclaration des Droits de l'Enfant précise que « L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents. ». Si cette déclaration semble évidente, elle n'en est pas pour autant dénuée d'aspects conflictuels ou parfois ambigus.

Notons tout d'abord que, dans certaines situations, l'intérêt de l'enfant entre en collision avec le droit de l'adulte : dans les situations de garde alternée, par exemple. En effet, celle-ci va à l'encontre des besoins de l'enfant de moins de 2 ans pour qui continuité et permanence sont essentielles au développement. Ce n'est qu'ensuite qu'une alternance progressive pourra être établie. On voit combien, dans la situation souvent conflictuelle d'une séparation et des revendications justifiées des deux parents, il est parfois compliqué de leur rappeler la nécessité de céder le pas aux besoins de leur enfant. On sait aussi à quel point ces besoins ont du mal à être pris en compte par une justice souhaitant, avec raison, une implication égalitaire des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Autre point de tension, celui de la majorité sexuelle. Certains, argumentant un abaissement de l'âge des relations sexuelles, voudraient diminuer l'âge légal de la majorité sexuelle, à savoir celui auquel jeune peut consentir valablement à un rapport sexuel (16 ans en Belgique). À l'automne 2017, une affaire française eut un grand retentissement : à Pontoise, le parquet décida de ne pas poursuivre pour viol l'adulte qui eut une relation sexuelle avec une jeune fille de 11 ans, sous prétexte qu'elle était consentante puisqu'elle l'a suivi et a subi l'acte sans protester. Choquant, quand la clinique nous enseigne la fascination que peuvent représenter certaines séductions ou le silence qui accompagne la sidération !

Mais plus encore, il est question ici de la protection des adolescents rendue possible car les adultes « prennent

sur eux » de décider des frontières en deçà desquelles adultes, professionnels et plus globalement la société prend sur elle la responsabilité de la protection des adolescents¹⁸.

Toutes les discussions relatives à l'abaissement de la majorité pénale est du même registre et reviendraient à supprimer ce nécessaire moment de flottement qu'est l'adolescence. Période durant laquelle vont se vivre essais et erreurs, prise de risque, construction du consentement, autonomie progressive... sous la responsabilité des adultes.

Avec l'intérêt de l'enfant est souvent évoquée la parole de l'enfant, comme si le fait qu'il puisse s'exprimer était de son intérêt. La clinique enseigne parfois le contraire, particulièrement quand il s'agit d'un recours du fait de défaillance entre adultes. Pour en revenir aux gardes alternées, à partir d'un certain âge il est fréquent de demander l'avis de l'enfant. Si les précautions oratoires sont de mises (« C'est juste un avis, c'est moi qui décide », dit le juge), l'enfant comprend néanmoins qu'on lui demande quel est son parent préféré. Et, dans les situations conflictuelles, on sait combien ces enjeux de loyauté sont déchirants.

« Intérêt de l'enfant » : notion essentielle ; mais, comme on le voit, dans la pratique les choses peuvent-elles toujours être aussi aisément tranchées ?

Dans une équipe, il est indispensable de se partager des textes, des films, des musiques... et d'en parler, que ce soit à la pause-café ou, mieux encore, en réunion, en séminaire. Ces objets culturels font office de tiers et amènent donc à se décaler du quotidien, des relations duelles parfois conflictuelles ; ils mettent également du jeu dans les pratiques. On remarquera qu'en français, le jeu fait référence à l'espace nécessaire entre deux pièces d'un mécanisme qui cassent si elles sont trop serrées. Winnicott montre en quoi la culture est la

18. Précisons, si besoin en était, qui ne s'agit pas de dénier le fait que deux jeunes peuvent découvrir une sexualité de manière respectueuse avant 16 ans. Là n'est pas la question.

prolongation à l'âge adulte du jeu de l'enfant. Sans cet espace potentiel, une équipe risque de se dessécher, que ce soit sur le versant déprimé ou hyperactif.

Bord de mer (Véronique Olmi) laisse entendre à quel point la maltraitance peut être éloignée de toute volonté de faire mal ; le court-métrage *Classe verte* (Alex Van Stratum) montre bien la difficulté de l'enfant qui est tout pour sa mère... Il est quantité de films (*We need to talk about Kevin*, *Festen*, *Después de Lucía*, *À perdre la raison*), de séries (*Black mirror*) ou de livres (*Les demeures*, *Féroces*...) qui ont leur place dans la bibliothèque d'une équipe.

Dans son roman *L'intérêt de l'enfant*, Ian McEwan met en scène une juge qui doit trancher entre les parents d'Adam et l'équipe médicale qui soigne la leucémie de l'adolescent. Les uns refusent la transfusion sanguine exigée par les autres.

Le moment ne serait-il pas de faire une pause et de lire justement un roman ? Celui de Ian McEwan par exemple permet à fois de réfléchir à l'intérêt de l'enfant et au maniement du transfert, notre relation à l'autre en fonction du personnage du passé que nous – professionnels – présentifions pour lui.

Penser le cadre institutionnel

Trop de lois tuent la loi

Nous avons évoqué le fait que régler une question par une législation avec l'illusion de régler un problème vient en fait empêcher de penser. Or une des missions essentielles du travailleur social n'est-elle pas de tenter de penser, et surtout de penser avec les familles ?

Dans le cadre des châtiments corporels, les lois existantes permettent bien évidemment de sanctionner le parent violent, mais cette sanction repose sur les épaules d'un juge qui doit interpréter la loi au regard de la situation et de son contexte. Ce travail de *jugement* est indispensable à tous.

On a mentionné précédemment les concours de minimiss que certains voudraient voir radicalement interdire par la loi. De fait, la solution est radicale. Plus besoin de discuter avec les parents, plus besoins de débattre en conseil communal... N'est-ce pas bien dommageable ?

Afin de prévenir des décès par insolation, la zone de police de Bruxelles-Nord prévoit depuis 2014 « une sanction à l'encontre de parents qui laisseraient tout enfant de moins de 12 ans sans surveillance dans une voiture ».¹⁹ Efficace ? On peut en douter.

19. *Rtbf*, 13 octobre 2015.

La procédure, liturgie des temps modernes

Dans le même fil que celui de l'inflation législative, la procéduralisation vient empêcher de penser et, plus grave, nuit aux objectifs à atteindre.

Il revient au responsable, qu'il soit politique ou membre d'une institution, de supporter l'inconnu et l'anxiété. Cela fait intimement partie de sa fonction. Mais depuis un certain nombre d'années, on voit apparaître dans le travail social la multiplication de procédures sous prétexte de réduire les erreurs ou d'augmenter l'efficacité. Qu'en est-il réellement ?

Le travail psychosocial repose profondément sur des situations uniques, tant de par la personnalité des usagers que de par l'histoire de ceux-ci ou le contexte, sans oublier la rapidité des changements sociaux. Or, par définition, la procédure ne peut jamais anticiper que ce qui est prévisible, elle zappe la pensée et dès lors éloigne le travailleur social de la réflexion et de l'initiative qui justement seront indispensables quand il rencontrera une situation imprévisible. En outre, le fonctionnement procédural, par son morcellement entre autre, fait oublier le sens général de l'action, l'esprit de la loi.

De la même manière que l'artisan ébéniste a disparu au profit du meuble en kit, nous risquons d'arriver à une prolétarianisation du travail psychosocial. Déjà le formatage de certaines procédures d'engagement aboutit à des recrutements de travailleurs mieux à même de répéter qu'à faire preuve de la créativité nécessaire face à la réalité qu'ils devront rencontrer. Qu'importe ! Cette réalité se trouve peu à peu remodelée dans une fiction et les intervenants voient leur travail prescrit par procédure et mesuré par indicateurs. Mais on sait que la création des indicateurs est fonction de ce qui est mesurable. Chose bien difficile dans notre domaine. Dans

un article célèbre (*Bullshit jobs* – Les métiers à la con²⁰) l'anthropologue David Graeber décrit ces nouveaux métiers, vides de sens, dans lesquels de soi-disant experts passent leurs journées à créer des indicateurs, récolter des chiffres, remplir des feuilles Excel, produire des tableaux de bords aussi inutiles qu'illISIBLES, malgré les attrayantes présentations Powerpoint. Dans l'illusion de l'efficacité, naît cette nouvelle bureaucratie, assistée de logiciels parfois fort préoccupants²¹.

Une grande partie de l'efficacité du travail psychosocial tient à du non-mesurable : l'avis demandé à un collègue devant la machine-à-café, le réseau informel (« Pour cette situation, demande l'avis de X, pas de Y »), le parent rencontré au marché, la voisine à qui on pourra téléphoner au cas où... Tous ces interstices, qui ne peuvent entrer dans la pompeuse *Evidence based practice*, sont pourtant essentiels.

Il revient ici de se rappeler que la procéduralisation va de pair avec les sciences actuarielles issues du monde des assurances, ce qui entrouvre la porte à un autre problème : celui de la privatisation. Des problèmes et des solutions.

Pile : accabler la victime et privatiser le problème

Dans un nombre croissant de situations, la responsabilité de faire face à un comportement nocif repose sur les épaules de l'individu. Bien que la lutte contre l'obésité foisonne d'études indiquant que cette lutte doit être collective plus qu'individuelle²², chacun est ici renvoyé à lui-même sous le prétexte du libre-arbitre (qui

20. L'article original est paru sur <http://strikemag.org> et une traduction française est disponible à www.lagrottedubarbu.com/2013/08/20/emplois-foirreux-bullshit-jobs-par-david-graeber/

21. Voir par exemple *Les logiciels de vie scolaire : l'outil de surveillance de l'Éducation nationale*, Thomas Messia, *Slate* 21.09.2015. Ces logiciels s'avèrent à la fois des outils de surveillance généralisée mais aussi d'incroyables vecteurs de déresponsabilisation des parents, des enseignants et des élèves.

22. Voir par exemple 'Collective rather than individual action can beat obesity' *New scientist* 31 mai 2017. Repéré par *InternetActu* 07/06/2017

masque la libre entreprise de vendre des saloperies).

Certes, une sensibilisation sera faite et une signalisation adéquate créée. Le consommateur se voit donc averti. Mais on sait de longue date que seuls les publics les plus privilégiés sont à même de se protéger adéquatement. Quant aux autres, s'ils courent des risques, c'est leur libre choix, dira-t-on. C'est ce que les Anglo-saxons dénomment *Blaming the victims*. La prévention regorge d'exemples où l'on vise des changements de comportements individuels alors qu'une démarche plus globale serait nécessaire.

Pour revenir sur l'importance de l'accompagnement des jeunes mères, on peut s'attendre à une baisse des taux d'allaitement maternel du fait du raccourcissement des séjours en maternité et de la compression des effectifs, de plus en plus réduits aux actes techniques essentiels. Et, sans nul doute, les populations les plus à risque verront leurs risques augmenter et les mères renvoyées à leur inadéquation ou inaptitude.

Dans leur livre *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, R. Wilkinson et K Pickett montrent à quel point les inégalités sociales ont une influence dans de très nombreux domaines. Par exemple, en ce qui nous concerne, sur la fréquence des grossesses adolescentes, sur l'implication parentale dans l'éducation des enfants, sur les retards éducatifs qui à 3 ans peuvent déjà atteindre un an par rapport aux ménages plus privilégiés, sur les décrochages scolaires...

Pourtant, nos société peuvent améliorer leur politique en faveur de la petite enfance grâce à des mesures collectives : les congés parentaux, « des allocations familiales et des avantages fiscaux, des logements sociaux, des soins de santé, des programmes favorisant un meilleur équilibre entre le travail et la vie privée ; elles peuvent veiller au versement de pensions alimentaires destinées aux enfants. Surtout, les sociétés doivent garantir une éducation de la petite enfance de haute qualité. Ces programmes d'éducation peuvent favoriser le développement physique et cognitif ainsi que le

développement social et émotionnel. Ils peuvent orienter les trajectoires à long terme que prendra la vie de ces enfants. Les analyses coûts-avantages montrent que ce sont des placements à haut rendement. Selon les expériences menées en la matière, les enfants défavorisés ayant reçu une éducation de haute qualité pendant leur petite enfance sont moins susceptibles d'avoir besoin de cours de rattrapage, de tomber dans la criminalité, et gagnent mieux leur vie une fois adultes. Bref, l'investissement public dans ces programmes génère au final un retour substantiel. »²³

Face : privatiser la solution et faire payer l'usager

Trop souvent donc la responsabilité individuelle est invoquée. Soit parce que l'individu serait considéré comme ayant des pratiques à risque, soit parce qu'il aurait des caractéristiques, génétiques par exemple, à corriger ou réparer. Dès lors, on assiste à une privatisation des solutions, qu'il s'agisse des services ou via une médicalisation.

Si, pour être agréées, les structures d'accueil ne doivent respecter aucune règle en matière de télévision, elles doivent, sous le diktat du « risque zéro », respecter un nombre croissant de réglementations : ainsi, une accueillante d'enfants doit être équipée de lits dont l'écart entre les barreaux ne dépasse pas 6,5cm ; et l'on trouvera même des normes précisant la taille des grains de sable appropriés aux plaines de jeux...

Cet arsenal réglementaire, qui ne se centre pas sur la qualité de l'accueil (plus difficilement mesurable²⁴), est produit par une armée d'experts et de juristes édictant des normes de plus en plus difficiles à respecter par les artisans de l'accueil. Il y a là un business juteux

23. R. Wilkinson et K Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Les petits matins (2013), p.176.

24. On peut s'attendre, comme pour les hôtels, restaurants et autres services, à une notation par les usagers. Mais satisfaction des parents ne veut pas nécessairement dire qualité de l'accueil ou de l'enseignement.

Soutenir les intervenants

préfiguré par celui des maisons de repos : la création de structures standardisées, franchisées et chères, dont la maison-mère est rompue à répondre aux appels d'offre des communes et à dresser les business-plans en fonction des revenus de la population locale. Peu à peu, l'accueil de l'enfance, et bientôt l'éducation, sort de l'intérêt général pour être capté par le privé. Et si la crèche est trop chère, que Madame reste donc au foyer ! et contribue du même coup à faire baisser les chiffres du chômage... Déjà aujourd'hui, la disparité d'accueil entre communes aisées et pauvres donne à penser²⁵.

Privatisation des institutions... une seconde manière de privatiser consiste à proposer des solutions individuelles (et payantes, bien sûr) plutôt que collectives. Ainsi, les familles en difficulté sont aiguillées vers des coaches pour parents ou élèves, les enfants sont médiés. Favoriser autonomie et développement personnel est parfois l'alibi de carences politiques. En matière de prévention, il y a toujours la nécessité de s'interroger sur la part du changement qu'il revient d'opérer au plan individuel ou collectif.

On voit donc à quel point les pouvoirs publics doivent parfois résister pour préserver l'intérêt général.

À l'opposé des crèches franchisées on défendra les « crèches parentales » qui, de par la cogestion à mettre en œuvre, offrent un formidable outil de formation permanente pour parents et professionnels. Des activités extrascolaires abordables seront promues, tout comme des budgets de recherche affectés aux effets de l'exposition à la télévision, des classes surpeuplées, du déficit de temps consacrés au jeu libre... plutôt qu'aux études sur le taux de dopamine (dont on sait maintenant les limites).

Éviter la solitude du travailleur de fond

De tout temps, l'inadéquation des instructions est le propre des pouvoirs centralisés. À l'époque des conquistadors, la cour d'Espagne donnait des ordres qui ne correspondaient évidemment ni aux réalités du terrain ni aux modifications de la situation survenues entre l'envoi d'un rapport et l'arrivée des instructions, après le long aller-retour sur les océans. Pour s'en sortir, ceux qui étaient dans les Amériques avaient inventé la formule « Obéir sans obtempérer », adage paradoxal qui obligeait à la créativité.

Dans de nombreuses situations, l'absurdité de la procédure est telle que le travailleur ne la respecte pas. Et, si c'est heureux, cela entraîne d'autres risques : être emportés par son sentiment de puissance, son contre-transfert, ses taches aveugles... Nous avons tous entendu ces formules vides : « Je le sens bien », « Je connais mon public », « Il a bien accroché avec moi »... Formules qui signent l'absence d'un tiers. Dans le travail psychosocial, nous sommes tous à la merci de nos taches aveugles, ne fusse que parce que, même si l'on a déjà fait une thérapie personnelle, il restera toujours des situations qui seront en écho avec notre propre histoire. La seule manière d'éviter ce danger consiste en la mise en place d'un tiers qui nous met au travail.

Certes les procédures, les règlements ou la théorie constituent des tiers, mais ils ne peuvent remplir leur fonction que s'ils sont incarnés. Le tiers doit s'incarner au moins de deux manières. D'une part dans la fonction de direction et d'autre part dans la fonction d'intervention.

Il n'entre pas dans le propos de ce texte de développer ces fonctions. Notons juste que la première des deux

25. On comparera par exemple le taux de couverture de l'accueil pour les enfants de moins de 3 ans à Molenbeek-Saint-Jean (17%) avec celui d'Uccle (56 %) : Chiffres de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale au 31 décembre 2014.

fonctions est surtout d'indiquer la direction. Si un responsable d'équipe se centre sur cette boussole, il peut mieux aider ses collaborateurs à naviguer, sans trop se préoccuper de savoir si le pont a été nettoyé à la brosse à dents. Il sera d'autant plus adéquat qu'il pourra aider à penser plutôt que de dire comment faire.

La fonction d'intervision, de supervision, d'analyse des pratiques... permet d'organiser un cadre où, en sécurité, une pensée hétérogène peut se développer, des avis ou solutions contradictoires peuvent s'exprimer. Travailler son sentiment d'impuissance, de découragement, voire son attrait ou rejet pour tel enfant ou tel parent est la garantie d'un travail de confiance. Le tiers est alors incarné à la fois par le climat de bienveillance (essentiel) et par l'altérité constitutive des personnes présentes amenées à s'exprimer. Le fait qu'au sein d'une institution, ce dispositif soit confié à un superviseur extérieur (et non le directeur) inscrit la dimension du tiers dans le quotidien de l'institution ; à savoir, dans un autre espace de travail que celui des lois, du conseil d'administration... également nécessaires mais qui appartiennent à un autre registre.

Trop souvent les budgets formation sont consacrés à la participation à des colloques, parfois *bling-bling*, alors que la priorité devrait aller aux analyses de pratiques, certes plus exigeantes pour tous.

Penser normal et pathologique

L'horreur est l'attraction

Notre horreur de la pédophilie est liée à l'horreur de l'inceste. En effet, tout adulte, même s'il n'est pas parent de l'enfant, en représente la figure. Cette horreur n'est souvent que le revers de son attraction. Et celle-ci est tellement forte que, pour s'en prémunir, les civilisations ont mis en place interdits et tabous ; néanmoins, les traces du désir se maintiennent dans les cultures, dans les mythologies, contes, traditions...

Sans doute est-ce ce qui nous permet de comprendre la mise à distance nécessaire qui nous fait imaginer le pédophile comme un dangereux inconnu, un étranger surgissant au coin d'une rue. L'émotion provoquée par Marc Dutroux peut alors être comprise, au-delà de ses actes abjects, par le fait qu'il vient renforcer un mythe défensif : il n'a rien à voir avec un père abuseur.

Hélas, la réalité est tout autre : l'abuseur est quasi toujours un personnage familier de l'enfant, une personne de confiance. Les professionnels en témoignent au quotidien.

Horreur et attraction... L'actualité nous fait régulièrement part qu'il existe des pompiers-pyromanes. Soyons donc prudents face aux chevaliers blancs : leur virginité affichée n'est parfois que le masque de leur noires passions, ou une tentative de les soigner. Est-ce si étonnant que l'avocat vedette de victimes de Marc Dutroux ait été ultérieurement poursuivi pour consommation de photos pédopornographiques ?

Fantasme et réalité

Ce n'est qu'en comprenant le mariage de l'attraction et de la répulsion que l'on peut mieux comprendre une société qui imagine de dangereux pédophiles à tous les coins de rue mais sous-estime les abuseurs intrafamiliaux et, retour soft du refoulé, met en scène une hypersexualisation des plus jeunes sur les écrans, affiches et magazines.

Cela nous amène à nous interroger sur la place du fantasme. Le 26 octobre 2015, Maud de Boer-Bucciaccchio, rapporteuse spéciale de l'ONU sur le trafic d'enfants, donnait une conférence de presse au Japon. Elle disait vouloir l'interdiction des mangas pédopornographiques. La Directive européenne du 13 décembre 2011 va dans le même sens ; elle définit comme pédopornographie « tout matériel représentant de manière visuelle un enfant se livrant à un comportement sexuellement explicite, réel ou simulé [...] » mais aussi quand « la personne qui paraît être un enfant se livre à un comportement sexuellement explicite, réel ou simulé ...) »

Laissons de côté les discussions complexes relatives à la liberté d'expression, à l'outrage aux bonnes mœurs, aux difficultés de déterminer l'âge des personnages, ou encore aux situations dans lesquelles les mineurs diffusent leurs propres photos ou vidéos à connotation sexuelle (la pratique s'avère courant. Mais arrêtons-nous un instant sur cette confusion entre réalité et fiction. Quand les images pédopornographiques proviennent d'abus réels, il est évident que faits et images doivent être punissables, en ce compris leur consommation puisque celle-ci suscite leur réalisation. Mais la question est totalement différente quand il s'agit de fiction puisque aucun enfant n'y est abusé. Dès lors, criminaliser les mangas revient à défendre l'idée qu'ils pourraient mener à des abus réels. Voilà un pas bien dangereux à franchir tant sur le plan clinique qu'en termes de risque d'extension à d'autres crimes.

Il faut tout d'abord préciser que, sur le plan clinique, le délinquant sexuel ne correspond pas à une structure spécifique, à un profil type, et qu'il y a plutôt lieu de parler d'actes qui peuvent émerger dans des situations ou structures très diverses. La personnalité perverse n'a, par exemple, rien à voir avec celle d'un sujet immature. Le visionneur pédopornographique présenterait-il une spécificité comme sujet à un risque d'emballlement et à la recherche d'une excitation croissante, ou ressemblerait-il à celui qui regarde de la pornographie « banale » ? Pour celui-ci, la pornographie aurait plutôt en fait l'effet inverse. On notera que plusieurs études font le lien entre la progression du haut débit Internet (et donc de la pornographie) et la diminution du nombre de viol.

Ceci s'inscrirait alors, dans une certaine mesure, dans le fil de la sublimation ; à l'œuvre certainement chez de nombreux artistes et partiellement chez le spectateur. Les musées, on le sait, sont depuis toujours remplis de représentations d'enfants aux attitudes pour le moins ambiguës. Penser que la fiction comporte en elle une telle charge poussant au délit est un pas qui risque de nombreuses dérives. Quand le pédophile dit être ému par un dépliant publicitaire de Carrefour ou un album de Martine, on voit jusqu'où devrait porter l'interdiction. En bonne logique, il faudrait aussi l'étendre à la littérature (Tony Duvert, Gabriel Matzneff...) car, il faut le rappeler, le mot est bien une représentation. Il faudrait enfin l'étendre à bon nombre d'autres domaines tels les jeux vidéo, polars et autres massacres à la tronçonneuse, sous prétexte que les meurtres qui y sont mis en scène mèneraient au crime.

L'avenir nous réserve de fameux débats puisqu'arrivent maintenant les robots sexuels, et parmi eux, ceux qui ont la forme d'un enfant. Dès à présent Noel Sharkey, professeur émérite de l'université de Sheffield, en demande l'interdiction alors que l'inventeur du robot-écolière commercialisé par le japonais Trottla avoue sa pédophilie et affirme que sa machine lui aurait évité de s'en prendre à de vrais enfants²⁶.

26. Clubic, Dimitri Pavlenko, 08 juillet 2017.

Le droit moderne a pu nous dégager du religieux et séparer ce qui relève de l'imaginaire et du factuel. Nous assistons ici à un symbolique pas en arrière qui nous ramène au confiteur et au péché en pensée mais pose également de sérieux problèmes cliniques, notamment la stigmatisation de celui qui est hanté par de tels désirs. Le fait d'être animé de rêves, désirs, pensées incestueuses (parfois transposées) est courant, et ceux qui ne se souviennent pas de leurs rêves n'en sont pas nécessairement inconsciemment moins habités. Néanmoins quand les idées incestueuses ou pédophiles deviennent obsédantes, empêchent une sexualité adulte, enferment dans la honte, la solitude, l'angoisse, il y a lieu d'être aidé. Or, leur stigmatisation pousse à la clandestinité et n'aide justement pas ces personnes à consulter.

On ne peut que regretter toute confusion entre fiction et réalité. Tant le droit moderne que la clinique soucieuse de la protection des enfants doivent permettre que tout puisse être pensé, imaginé, mais pas agi.

Si le pédophile incarne le mal, il est accompagné aujourd'hui par le terroriste, et la peur qu'ils suscitent entraînent de multiples dérives : au Japon, une loi permet de punir jusqu'aux pensées des gens²⁷ et, de-ci de-là, les autorités créent des algorithmes pour anticiper les crimes des jeunes²⁸. La Police de la Pensée (G. Orwell) ou les agents de Précrime (Ph K. Dick) sont là.

Malheureusement, il est à craindre que cette indispensable distinction entre fantasme et acte, entre réalité et fiction s'amenuise tous azimuts. Autre versant : ce n'est pas seulement dans les séries²⁹ mais bien dans la vraie vie que l'entourage du président Trump parle d'*alternative facts*³⁰. L'expression maintenant devenue courante de *fake news* montre l'ampleur du problème. Très, très problématique pour l'éducation des jeunes.

27. FredericOjardias, *Mediapart*, 21 octobre 2017.

28. Par exemple en Australie : Nelly Lesage, in *Numerama* 26 octobre 2017.

29. « Tell me a different truth », réclame le président Francis Underwood (*House of cards*, chap. 57, 31:16).

30. Kellyanne Conway lors d'une conférence de presse le 22 janvier 2017.

S'opposer au business de l'angoisse

Classiquement, on peut distinguer la peur de l'angoisse. La première concerne un danger bien réel : vous êtes face à un loup, par exemple. La seconde n'est liée à aucun danger réel : vous avez peur du loup en vous promenant à Saint-Tropez. Le sentiment d'angoisse est donc interne et lié à l'histoire de chacun : des vécus d'abandon, d'insécurité, d'intrusion. Ces sentiments sont très communément partagés, mais à des degrés variables. De plus, ils peuvent être éveillés par des événements ou un climat anxiogène. Naomi Klein montre dans *La stratégie du choc* comment certains événements ont été utilisés, si pas provoqués, pour créer anxiété, et partant passivité politique.

On peut estimer qu'une part des parents les plus fragiles sont également ceux qui sont le plus sujets à l'angoisse ; et, si celle-ci les déborde, ils peuvent se retrouver encore plus inadéquats vis-à-vis de leurs enfants. Par exemple : surprotecteurs. C'est la raison pour laquelle les programmes de prévention doivent éviter d'activer ces ressorts. Dans le passé, on a pu assister à des excès : évoquer des enfants disparus alors qu'il s'agissait de fugues, lancer des alertes de manière prématurée ou démesurée, laisser croire que les enfants pouvaient avoir accès à des contenus pédopornographiques, etc. Le sensationnalisme de ces démarches profite bien sûr à certaines institutions mais aussi à des entreprises qui surfent sur l'angoisse pour vendre différents dispositifs de (fausse) protection.

Les effets de ces campagnes sont délétères pour le lien social et sont préjudiciables à la parentalité. Il y a lieu de s'y opposer avec force et d'aider le public à faire la part entre peur et angoisse en démontant de tels messages. Prenons l'exemple de la campagne « UN sur CINQ »³¹ du Conseil de l'Europe, qui déclare : « Les données disponibles semblent indiquer qu'environ UN enfant sur CINQ en Europe serait victime de violences sexuelles. » Même si ce message est (un peu) nuancé plus loin,

31. *UN sur CINQ - La campagne du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants ;*

son slogan et son entame relèvent d'une fausse alerte. L'enfant de 4 ans n'est pas celui de 17, un inceste n'est pas une sollicitation appuyée. Ici, décortiquer les chiffres permet de raison garder.

Sortir du carcan de la maîtrise

C'est cette angoisse, toujours prête à surgir, qui pousse à catégoriser l'axe du bien et celui du mal, à édicter des lois, à réglementer, prescrire bons et mauvais comportements, escompter le risque zéro... Ce faisant, les autorités et leurs délégués cherchent à prévoir et tentent d'enfermer parents et enfants dans l'enfer d'une illusoire maîtrise, dont ils seront les délinquants, les fugueurs. Tentative de barrage à l'angoisse, cette démarche obsessionnelle est similaire à celle des religions : prescrits, incantations et prières feraient pleuvoir, apporteraient des solutions miraculeuses et la vie éternelle.

Certains, critiquant les injonctions négatives, proposent des programmes « positifs » et autres démarches politiquement correctes. C'est oublier que ces prescriptions reposent sur la même base car le positif n'est jamais que l'envers du négatif, donc son équivalent. L'alternative est de supporter la présence du positif et du négatif. Une mère qui s'autorise à penser et dire à son amie « Je le jetterais bien par la fenêtre, ce sale gosse » est moins à risque que celle qui, serrée dans son idéal, ne peut laisser poindre le moindre fantasme agressif. D'où, répétons-le ici encore, la nécessité de garder bien claire la distinction entre la pensée et l'acte.

Comment accepter nos pulsions agressives et les canaliser d'une manière qui permet le vivre ensemble ? Nous ne pouvons pas penser cette question pour les enfants sans la poser aux adultes, et notamment à ceux qui organisent la prévention.

Susciter une culture du jeu, proposée plus loin, est une des pistes dans cette voie.

Penser le monde virtuel

À juste titre, intervenants psychosociaux, éducateurs, enseignants et de plus en plus de parents s'inquiètent de la manière dont enfants et adolescents sont captifs du monde virtuel. Au même titre que sont généralisés les écrans aujourd'hui, le seront bientôt casques de réalité virtuelle, robots... Ces différents outils numériques peuvent s'avérer des fenêtres sur le monde, de formidables possibilités d'apprentissages, des aides précieuses, ou inversement des paradis artificiels – expression d'une autre époque – et plus banalement l'entrée dans un monde qui n'est que consommation ou loisir.

Certains risques, déjà bien documentés, tels les retards d'apprentissages pour les jeunes enfants soumis aux écrans, l'obésité, l'hyperactivité... induisent à mener des programmes de prévention. D'autres risques font l'objet de controverses. Certains jeux vidéo banalisent-ils la violence au point de la favoriser ou au contraire la canalisent-ils ? L'adolescent qui s'abstrait dans son jeu vidéo traverse-t-il une période de retrait nécessaire avant de sortir de sa chrysalide ou au contraire s'enfonce-t-il dans un repli préoccupant ? Et comment penser le fait que les accès aux mondes virtuels peuvent favoriser la construction identitaire ou les clivages de personnalités ?

En effet, dans « l'ancien monde », au contrôle social strict, l'individu avait une personnalité unifiée, notamment grâce au refoulement de ses pulsions. Dr Jekyll et Mister Hyde n'étaient que le fruit de l'imagination d'un écrivain. Aujourd'hui, les mondes virtuels permettent à chacun d'avoir autant de personnalités, d'avatars qu'il le souhaite et, sous ces pseudos, d'établir des relations, de mener des activités qui ont des conséquences dans la vie réelle. Quels sont les effets de ces phénomènes ? Permettent-ils une plus grande plasticité psychique ? Ou au contraire, organisent-ils

des clivages, la main droite ne sachant plus ce que fait la gauche ? Il n'y a pas de réponse univoque à ces questions tant les terrains psychiques et les environnements relationnels sont différents.

Il serait vain d'énumérer les risques, d'autant que les situations et l'état de la science sont extrêmement mouvants. Ce monde changeant est un des éléments qui peuvent effrayer les parents au point de les faire rejeter le tout ou tenter d'y soustraire leurs enfants. Les imaginaires flambent : croire, par exemple, que les enfants pourraient voir des images pédopornographiques. C'est faux, bien sûr. Ceux qui produisent ces images connaissent les risques et ne les rendent que très difficilement accessibles dans ce que l'on a coutume d'appeler le *dark web*, cet espace virtuel où se vendent substances, objets ou services prohibés. Aucune éventualité d'y arriver par hasard, il faut des programmes spécifiques.

Ouvrir au monde

Par contre, il est très vraisemblable qu'un enfant tombe sans le vouloir sur des images pornographiques. Cela nous est arrivé à tous. Dès lors, que faire ? Mettre l'ordinateur sous clé ? Installer des filtres parentaux ? On connaît la créativité des enfants et adolescents pour outrepasser les serrures réelles et virtuelles, et nous avons précédemment évoqué les risques posés par les dispositifs techniques quand ils font obstacle à la relation.

Un parent aura à cœur d'apprendre à son enfant le code de la route, à rouler à vélo, à replacer une chaîne dérailée, à rouler en voiture... N'est-ce pas la même démarche que de l'accompagner sur Internet, lui apprendre à choisir son navigateur, installer un bloqueur de publicité... Bien au-delà des aspects techniques, c'est l'occasion de nourrir la relation.

Et puis, il s'agira aussi de limiter son enfant. De la même manière que, plus jeune, il a été limité en allant

dormir tôt ou en n'engloutissant pas tout le plat de mousse au chocolat, il sera limité dans sa consommation d'accès aux mondes virtuels... Est-ce difficile ? Oui. Est-ce indispensable ? Encore oui.

Coder et décoder

Il est étrange qu'aujourd'hui persiste ce que l'on dénomme « éducation aux médias », une manière de maintenir tel un îlot distinct ce qui devrait déborder. L'enseignement ne doit-il pas depuis toujours ouvrir au monde ? au monde contemporain ? Dès lors, il faut s'étonner que l'éducation aux médias n'ait pas déjà infusé toutes les disciplines. Non pas parce que l'enseignant utilise un tableau blanc et l'élève une tablette, mais parce que codage et décodage feraient partie du quotidien. Apprendre aussi bien, comme cela se passe dans d'autres pays, à coder dès l'école primaire qu'à faire des vidéos, construire un site, écrire un blog, programmer un chatbot, inventer un *hoax*, trafiquer une photo, décoder des réseaux sociaux. Et la meilleure manière d'apprendre à vivre avec les robots n'est-elle pas d'apprendre à les construire ? C'est grâce à ce double mouvement de « coder et décoder » que le système éducatif peut apprendre aux enfants l'esprit critique, la manière d'éviter les pièges et d'utiliser les outils virtuels de manière créative.

Certains voudraient légiférer le web, ce qu'il faut combattre car les restrictions se font au profit soit des dictatures, soit des entreprises commerciales qui préfèrent que le consommateur se branche sur des plates-formes sources de profit plutôt que sur des sites non commerciaux, ou pire, critiques à leur égard. Est reprise sous l'appellation « neutralité du Net » le principe qui garantit l'égalité de traitement de tous les flux de données sur Internet. Ce principe exclut par exemple toute discrimination à l'égard de la source, de la destination ou du contenu de l'information (sauf illégale) transmise sur le réseau.

D'autres estiment nécessaire de veiller à ce que les robots n'aient pas l'apparence d'humanoïdes. Effectivement, prendre son robot pour un humain va poser un grand nombre de problèmes ; néanmoins, tenter de l'éviter relève du vœu pieux tant sera forte la demande des consommateurs. Qu'il s'agisse de la personne handicapée ou âgée dépendante, ou encore de celui qui achètera un assistant sexuel, chacun voudra un « auxiliaire de vie » qui ressemble à un ami. D'où l'importance déjà mentionnée plus haut de former les enfants dès leur plus jeune âge à distinguer la réalité de la fiction et à questionner la notion de « réalité augmentée ».

Nous avons également mentionné plus haut l'apprentissage de l'intimité, dont va découler l'indispensable distinction entre vie psychique et vie publique.

Conseil de Marc Scott aux parents : « Vous passez des heures à leur apprendre à aller sur le pot alors qu'ils en sont encore à leurs premiers balbutiements, parce que savoir se servir des toilettes est une compétence à peu près essentielle dans la société moderne. Vous devez en faire de même avec la technologie. » ³²

32. L'article de Marc Scott "Kids can't use computers... And this is why it should worry you" est traduit en français par Nicolas Le Gland.

Pour une culture du jeu

C'est à Winnicott³³ que l'on doit d'avoir attiré l'attention sur l'importance du jeu pour le développement de l'enfant. Mais pour clairement comprendre de quoi il s'agit, nous nous aiderons de l'anglais, qui dispose de deux termes pour parler du jeu : *game* et *play*.

« Ça ne vaut la peine de vivre que si quelqu'un vous aime », chante Lana Del Rey dans VideoGames. Sa chanson est nostalgique de l'époque où son amoureux était présent. « Par la suite, dira-t-elle, il rentrait du travail et jouait à des jeux vidéo ; je le regardais, réfléchissais en douceur et me languissais d'autre chose. »

³⁴ Ainsi va le *game* qui éloigne de la relation, l'effiloche, la détruit, est son opposé. Par *game* on entend un jeu dont les règles strictement définies vont déterminer son déroulement. L'exemple le plus basique en est la machine à sous (*slot game*). Le jeu vidéo (joué seul), même extrêmement sophistiqué, ne comporte pas de réelle surprise, tout a été pré-pensé, programmé, y compris l'aléatoire. Il est l'envers de la relation. On se méfierait également du jeu pédagogique qui comporte toujours une intention.

Bien différent, le *play* représente le jeu libre qui construit, relance la relation car il s'y trouve toujours une part d'inconnu. Winnicott insiste sur le fait que, plutôt que de se focaliser sur le contenu du jeu, c'est surtout l'activité de jouer qui est importante. L'anglais *playing* rend bien compte de ce mouvement.

Ce processus du *play* est essentiel pour qu'un bébé devienne un jour adulte et soit à même d'être en relation avec ses semblables, toujours autres. Au départ, le bébé et son environnement se confondent pour lui, il est persuadé de créer la réponse à ses besoins. Mais

rapidement, puisque le biberon n'arrive pas toujours à point, il commence par rejeter cet environnement, pour l'accepter ensuite à nouveau. Ce mouvement de va-et-vient, s'il est supporté par l'adulte, va ouvrir à un espace potentiel où commence le jeu. Winnicott insiste sur la précarité du jeu qui constitue le nid de la construction d'une relation. Le bébé et l'adulte ayant chacun leur intériorité, leurs expériences, vont devoir s'ajuster, construire une relation réciproque, malgré les maladresses, incompréhensions, aléas... La compréhension, la réussite, la magie de se rejoindre, ce n'est jamais acquis d'emblée ; quelque chose de fragile comme une intimité, une confiance mutuelle, cela se construit peu à peu.

Ainsi, le jeu ouvre l'enfant à cet espace potentiel, relationnel, créatif... grâce au climat de confiance qui permet d'expérimenter cette précarité, ce va-et-vient, ce jeu avec l'incertain. La petite bête qui monte, qui monte et puis qui ne monte plus mais chatouille ; et l'enfant qui rit de cette surprise ! Marcelli parle des « chatouilles de l'âme »... Et quand l'enfant joue seul, il peut le faire car il est en présence de l'adulte, il sait que celui-ci est disponible, qu'il a son oreille, même s'ils sont dans deux pièces différentes. Ainsi, peu à peu, il va interioriser cette attention bienveillante et y prendre appui pour s'éloigner davantage ; jouer seul dans la cabane improvisée avec les draps, puis au jardin... Il va oser aller vers le monde, vers les autres, des inconnus...

Prévenir la violence

Plus récemment, Maurice Berger³⁵ nous interpelle : « Voulons-nous des enfants barbares ? ». Il est un des rares cliniciens qui tentent de soigner des enfants extrêmement violents, des préadolescents qui ont été jusqu'à violer ou tuer. Il remarque chez ces enfants une incapacité à jouer. Savoir jouer implique notamment pouvoir faire semblant. Or ces enfants en sont incapables ; pour eux, tout est réalité, ils n'ont aucune manière de se décaler par le jeu, l'humour, le change-

33. Winnicott – Jeu et réalité, l'espace potentiel – Gallimard 1971.

34. *Onlyworth living if somebodyislovingyou* et extrait d'interview sur NME.com 21/01/2012, Traduction libre.

35. Dunod 2008 – P. 8 – P. 185

ment de point de vue... Savoir jouer implique aussi savoir contenir une certaine excitation. « Si lorsqu'un enfant est en train de jouer, l'excitation résultant de l'implication pulsionnelle devient manifeste, alors le jeu cesse ou, à tout le moins, se détériore. »³⁶

L'une des recommandations majeures que fait Maurice Berger est de réhabiliter le jeu. « Contenir la violence d'un enfant et lui proposer de la mettre en pensée créatrice grâce au jeu constituent des tâches essentielles pour chaque parent. [...] L'objectif est ici de définir des activités partagées et comportant une part d'inconnu, donc de créativité sur un fond de prévisibilité, sans intention pédagogique [...] Une France qui jouerait avec ses enfants de moins de 2 ans pendant quinze minutes par jour, la télévision étant éteinte, serait une France moins violente. »

Serge Tisseron, quant à lui, propose d'introduire les jeux de rôles dès la maternelle car il repère le fait que très tôt, les enfants, s'identifiant aux personnages des programmes télévisés, se fixent dans des positions d'agresseur ou de victime. De ses travaux découlent des projets³⁷ où les enfants créent des scénarios et ensuite jouent les différents personnages imaginés. Le fait de jouer à tour de rôle chaque personnage (souvent la victime, l'agresseur et le redresseur de torts) amène les enfants à s'identifier à la position qu'ils n'occupent pas spontanément et à mieux saisir l'importance du tiers vers qui se tourner en cas de difficulté. L'évaluation de ces projets s'avère très positive.

Le jeu, voie royale de la prévention

Outre le fait que le jeu soit essentiel au développement de l'enfant et qu'il a des effets bénéfiques en termes de prévention de la violence, il offre une voie royale à la prévention de la maltraitance car il amène chacun à se décaler des positions serrées, surmoïques, auto-

ritaires... Cet enfer de la maîtrise dont nous parlions plus haut.

Mais comment donner le goût du jeu à des parents s'ils n'ont pas pu l'expérimenter quand ils étaient eux-mêmes enfants, à des professionnels qui en ont perdu l'habitude dans leur pratique ?

Le professionnel, souvent empreint de pédagogie, aura tendance à s'orienter vers des jeux qui apprennent : apprennent à compter, à se laver les dents, à bien manger, à être solidaire... Mais justement, il est indispensable que le jeu soit dégagé de tout objectif. C'est au travers de ce paradoxe d'un jeu libre, sans recherche de résultats, que se parcourt le chemin.

Les parents les plus en difficulté de jouer auront tendance, poussés par la publicité, à acheter les jeux les plus rutilants qui finiront vite dans un coin. Souvenons-nous que ce n'est pas le jeu-objet qui a de l'importance mais bien le jeu-action, le jeu-moment-relationnel. Comment donc aider le parent à jouer avec quelques casseroles et cuillères en bois et à les transformer en batterie, en voitures de course, en bateaux, en montagnes, en cavernes...

Pour répondre à cette question, reprenons les ingrédients, indiqués au début du texte, qui forment la chaîne de la transversalité verticale (du plus général au plus particulier) :

Des programmes mass-média qui valorisent le jeu, l'humour, la simplicité... constituent la base de ce bain culturel général. Il s'agit de livres, séquences vidéos, événements... qui mettent en avant la spontanéité, le plaisir, les moments de jubilation.

L'information et la formation des intervenants tant dans les rapports avec les parents que pour mettre en place des activités ludiques. On constate avec intérêt que de plus en plus fréquemment le jeu est présent dans les formations initiales. D'importants efforts

36. Winnicott, Op cit p. 57

37. Notamment en France, *Le Jeu Des trois Figures* et en Belgique, les ateliers de la pensée joueuse

restent à faire en formation continuée, souvent consacrées à des thématiques plus « sérieuses ».

Des dispositifs de première ligne qui sont développés ci-dessous.

Les dispositifs de proximité qui font place au jeu

Ces dispositifs de première ligne peuvent être distingués selon la manière dont ils vont s'adresser aux enfants uniquement, ou aux parents et à leurs enfants.

Les dispositifs bipolaires :

Nous nommons « dispositifs bipolaires » ceux qui sont organisés sur l'axe enfants-professionnels ; tels une crèche, une école, un club de foot... Même si les parents y sont symboliquement présents (paiements, participation à l'association de parents...), ce sont les règles de l'institution qui prévalent, et celles-ci se centrent sur le travail avec les enfants.

Dans ces dispositifs, l'enfant peut trouver des activités ludiques en dehors de sa famille, il dispose d'autres figures identificatoires, il est un enfant parmi d'autres... Des crèches accessibles, une école maternelle obligatoire, des mouvements de jeunesse et autres activités créatives variées sont autant d'espaces qui permettent à l'enfant de se socialiser, de se développer et, si nécessaire, de trouver d'autres étayages que familiaux. Les aspects ludiques y sont essentiels et non ce qu'induisent par exemple des formules comme celle-ci, fréquemment entendue: « Le rôle de l'école maternelle est de préparer l'enfant à son métier d'élève. » On perçoit bien, derrière cette assignation, la docilité future attendue du bon travailleur.

Les dispositifs tripolaires à basse exigence :

Mais il est également important de soutenir les parents : même dans des situations de négligence, ils

restent les premières figures d'attachement auxquels leurs enfants maintiennent une loyauté qui étonne parfois.

Nous appelons « tripolaires » les dispositifs qui sont organisés sur la triangulation professionnel – parent – enfant. Le professionnel se consacre autant au parent qu'à l'enfant et soutient la relation entre eux. Le modèle de ce dispositif serait celui des Maisons Vertes. Si beaucoup d'autres s'en inspirent, il faut en garder à l'esprit les principes, exemplaires dans leur tripolarité et dans la « basse exigence » qui permet aux parents les plus démunis de venir sans se sentir obligés de formuler une demande.

Trois principes soutiennent l'accueil de l'enfant :

- la présence des parents ou d'un accompagnant avec l'enfant,
- l'anonymat : seul le prénom de l'enfant est demandé et inscrit,
- la participation financière demandée aux parents, qui est laissée à leur appréciation.

Du côté des professionnels, leur hétérogénéité est valorisée : souvent ils exercent ailleurs divers métiers : travailleurs sociaux, éducatifs, psychologues, psychanalystes... et ne consacrent qu'une petite partie de leur temps à la Maison Verte, où ils n'exercent justement pas ces métiers. Ils se décalent et réinventent l'accueil, sont disponibles pour jouer, parler. Le fait d'associer des intervenants chevronnés à des professionnels plus jeunes offre à ces derniers une excellente opportunité de formation. Il sera notamment question de ne pas se mettre en position de rivalité avec le parent. S'il montre qu'il joue mieux que le parent, qu'il est plus habile, plus créatif, il ne pourra que provoquer rejet ou retrait. Tout l'art étant de donner au parent le goût au plaisir du jeu et celui qu'il peut ressentir dans une relation ludique avec son enfant. Jouer ainsi constitue une modalité simple de créer une relation de confiance qui permettra au parent, s'il est en difficulté, de s'adresser de manière plus directe à l'intervenant.

Si cette tripolarité est souvent le fait d'institutions (beaucoup trop rares), elle peut également être présente quand l'intervenant se rend à domicile. L'attention portée par le professionnel au parent renforce l'attention du parent à son enfant, et parfois sur des « petits riens » du quotidien qui font la richesse d'une journée.

Mais une culture de jeu ne peut exister de manière vivante que si elle existe parmi les professionnels³⁸, dans les institutions.

Et maintenant, que pensez-vous de préparer une « conférence gesticulée » pour vos collègues ? Mais sans doute avez-vous une meilleure idée...

Pour clore...

Vient le moment de fermer une boucle, de clore, de clôturer le champ. Et connaître son champ est ce qui permet de le labourer.

La maltraitance relève de réalités diverses, plurielles, circonstanciées. Elle conjugue fragilité des adultes et conditions nécessaires au bon développement de l'enfant dans une asymétrie de position. Nous l'avons vu, les situations d'enfant mis en position de renforcer son parent, de répondre à une faille narcissique de l'adulte ou de pallier l'incohérence éducative, peuvent s'avérer aussi destructrices pour lui qu'un passage à l'acte.

La prévention de la maltraitance emprunte donc des chemins multiples à la jonction de nombreuses disciplines et s'inscrit pour une grande part dans la relation que les professionnels de terrain nouent avec parents et enfants.

Les programmes de prévention se doivent de renforcer la solidarité de ce tissage social au plus proche des

familles, les invitant à sortir de la solitude en s'appuyant sur le réseau qui les entoure (les proches et les professionnels). Ces programmes tiendront compte aussi des failles sociales qui creusent davantage les fragilités des adultes, celles du parent et de tout éducateur.

En poursuivant la métaphore du champ, nous pourrions dire qu'il y a le sol, la terre dense et intangible, et l'air du temps, des saisons. Les programmes à cultiver veilleront à être profondément enracinés tout en tenant compte du climat ambiant.

Il est des **invariants**. Par exemple une programmation rationnelle, un mode d'emploi univoque est voué à l'échec car il ne tient pas suffisamment compte des mouvements intrapsychiques à l'œuvre qui viennent toujours surprendre ou inhiber l'action publique.

Il est des **articulations**. Par exemple la manière dont les parents traitent leurs enfants est fonction de comment ils sont eux-mêmes traités par les professionnels, comment ceux-ci peuvent s'appuyer sur leurs structures, lesquelles peuvent compter sur les pouvoirs publics...

Ce texte a tenté de dessiner le paysage, préciser invariants et articulations et les lier à l'aujourd'hui afin de disposer d'une pensée systémique qui va orienter l'action. Comme tout système, celui-ci se doit d'être discutable. Et toute discussion implique argumentation, proposition d'un autre système, plus cohérent encore, et non, comme peuvent le vivre trop souvent les intervenants de tous les champs psychosociaux, la sur-réaction à l'actualité ou le caprice des princes auxquels la résistance sera toujours une manière d'approfondir une discipline.

38. Votre serviteur s'y est autorisé dans les conférences et vidéos « Parents-Bonheur » (encore disponible sur Youtube) qu'il a pu présenter dans différents colloques en France car comme chacun sait nul n'est prophète en son pays.

Temps d'Arrêt / Lectures

Dernier parus

73. Le lien civil en crise ?

Carole Gayet-Viaud

74. L'enfant difficile.

Pierre Delion*

75. Les espaces entre

vérité et mensonge.

Christophe Adam, Lambros

Couloubaritsis

76. Adolescence et conduites à risque.

David Le Breton

77. Pour une hospitalité périnatale.

Sylvain Missonnier

78. Travailler ensemble en institution.

Christine Vander Borgh*

79. La violence envers les enfants, approche transculturelle.

Marie Rose Moro

80. Rites de virilité à l'adolescence.

David Le Breton

81. La nécessité de parler aux bébés.

Annette Watillon-Naveau

82. Cet art qui éduque.

Alain Kerlan et Samia Langar*

83. Développement et troubles de l'enfant. 1-4 ans

Marie-Paule Durieux

84. TDAH - Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Rita Sferrazza

85. Introduire l'enfant au social.

Marie Masson

86. Peut-on encore toucher les enfants aujourd'hui ?

Pierre Delion

87. Corps et adolescence.

David Le Breton

88. La violence conjugale frappe les enfants.

Christine Frisch-Desmarez

89. La violence de jeunes : punir ou éduquer ?

Véronique le Goaziou

90. L'évolution des savoirs sur la parentalité. Gérard Neyrand

91. Les risques d'une éducation sans peine

Jean-Pierre Lebrun

92. La vitalité relationnelle du bébé. Graciela C. Crespin

93. Prendre soin du bébé placé. Geneviève Bruwier*

94. Les trésors de l'ennui.

Sophie Marinopoulos

95. Prévenir la violence par la discussion à visée philosophique.

Michel Tozzi

96. Coopérer autour des écrans.

Pascal Minotte

97. Les jeunes, la sexualité et la violence. Véronique le Goaziou

98. Evolution du traitement des ruptures familiales.

Benoit Bastard

99. L'attachement, un lien revisité à l'adolescence.

Lauriane Vulliez-Coady, Frédéric Atger et Claire Lamas

* Ouvrage épuisé.

Découvrez toute la collection Temps d'Arrêt et retrouvez nos auteurs sur yapaka.be pour des entretiens vidéo, conférences en ligne, ...

Pour approfondir le sujet



-  • Comment comprendre la difficulté de repérer la maltraitance d'un enfant ?, avec Bernard Golse
- Comment comprendre qu'un parent ne protège pas son enfant abusé ?, avec Anne-Françoise Dahin
- Que faire quand bébé n'arrête pas de pleurer ?, avec Pierre Delion
- L'amour parental comporte toujours une dose d'ambivalence, avec Bernard Golse
- L'impact de la culture managériale sur la fonction éducative ?, avec Roland Gori
- ...
-  • Guide pour prévenir la maltraitance, de Marc Gérard
- La maltraitance infantile, par-delà la bienpensée, de Bernard Golse
- Hypersexualisation des enfants, de Jean Blairon, Carine De Buck, Diane Huppert, Jean-Pierre Lebrun, Vincent Magos, Jean-Paul Matot
- Points de repère pour prévenir la maltraitance, Collectif
- ...
-  • Faut-il prévenir les enfants des abus sexuels ?
- Que faire lorsque je suspecte une maltraitance ?
- Jouer pour grandir
- ...

sur yapaka.be

En Belgique uniquement

Les livres de yapaka

disponibles gratuitement au 0800/20 000 ou infos@cfwb.be



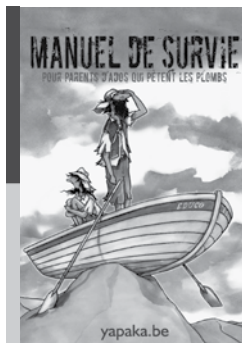
POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 2 ANS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ADOS



POUR LES ENFANTS



POUR LES ADOS DE 12 À 15 ANS